HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS,

DÉDIÉE
A ANNE CAROLINE LACEPÈDE,

PAR LE C^EN LACEPÈDE.

TOME TREIZIEME.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN XII. — 1804.

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS.

DEUX CENT QUATRIEME GENRE.

LES MYSTES.

Plus de trois rayons à la membrane des branchies; le ventre carené; la carene du ventre dentelée ou très aiguë; la nageoire de l'anus très longue, et réunie à celle de la queue; une seule nageoire sur le dos.

ESPECE.	CARACTERES.
Le myste clupéoïde.	Treize rayons à la nageoire du dos; quatre-vingt-six à celle de l'anus; sept à chaque ventrale; la caudale lancéolée.

LE MYSTE CLUPÉOÏDE.

La mer des Indes nourrit ce myste, dont la forme générale a été comparée à une lame d'épée; dont le corps est en effet très comprimé, ainsi que la queue; et dont la mâchoire

supérieure, plus avancée que celle d'en-bas, est garnie, de chaque côté, d'un os aplati, étroit, dentelé, et assez alongé pour atteindre jusqu'aux ventrales.

La couleur générale de cet abdominal est blanche; et son dos présente une teinte foncée *.

* 10 rayons à la membrane branchiale du myste clupéoïde.
17 rayons à chaque pectorale.
13 rayons à la nageoire de la queue.

DEUX CENT CINQUIEME GENRE.

LES CLUPANODONS.

Plus de trois rayons à la membrane des branchies ; le ventre carené ; la carene du ventre dentelée ou très aiguë ; la nageoire de l'anus séparée de celle de la queue ; une seule nageoire sur le dos ; point de dents aux mâchoires.

ESPECES.	CARACTERES.
1. Le clupanodon cailleu-tassart.	Seize rayons à la nageoire du dos ; vingt-quatre à celle de l'anus ; huit à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la nageoire de l'anus sans échancrure ; le dernier rayon de la dorsale très alongé.
2. Le clupanodon nasique.	Seize rayons à la dorsale ; vingt à celle de l'anus ; six à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; le museau avancé en forme de nez ; le dernier rayon de la dorsale très alongé.
3. Le clupanodon pilchard.	Dix-huit rayons à la nageoire du dos ; dix-huit à celle de l'anus ; huit à chaque ventrale ; huit à la membrane branchiale ; la caudale fourchue ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, pointue et courbée vers le haut ; la dorsale placée au-dessus du centre de gravité du poisson.

ESPECES.	CARACTERES.
4. Le clupanodon chinois.	Dix-huit rayons à la dorsale; dix-neuf à l'anale ; huit à chaque ventrale ; six à la membrane des branchies ; la caudale fourchue ; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en-haut ; un seul orifice à chaque narine.
5. Le clupanodon africain.	Dix-neuf rayons à la nageoire du dos ; quarante-un à la nageoire de l'anus ; six à chaque ventrale ; la dorsale échancrée ; l'anale très longue et sans échancrure ; les ventrales extrêmement petites ; la caudale fourchue ; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en-haut.
6. Le clupanodon jussieu.	Seize rayons à la dorsale ; vingt-deux à la nageoire de l'anus ; sept à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; les ventrales très petites ; point de ligne latérale.

LE CLUPANODON CAILLEU-TASSART[1],

LE CLUPANODON NASIQUE[2],

LE CLUPANODON PILCHARD, LE CLUPANODON CHINOIS[3], LE CLUPANODON AFRICAIN[4], ET LE CLUPANODON JUSSIEU[5].

Les clupanodons ont leurs mâchoires dénuées de dents, ainsi que l'annonce leur nom générique. Il ne faut pas croire cependant que leurs habitudes soient très différentes de celles des clupées. Presque tous ces derniers poissons ont en effet des dents très petites. La conformation des clupanodons a d'ailleurs les plus grandes ressemblances avec celle des clupées. Ne négligeons pas néanmoins de dire :

---

[1] *Borstenflosser*, par les Allemands ; *borstelfin*, par les Hollandais ; *sprat*, par les Anglais ; *savalle*, par les habitants des Antilles.

[2] *Poikutti*, en langue malaie.

[3] *Poiken*, *mannalai*, par les Malais ; *maerbleier*, par les Hollandais des Indes orientales.

[4] *Sild*, par les Danois de la côte d'Afrique.

[5] *Grande sardine de l'Isle de France.*

Halex - harengus immaculatus maxillâ inferiore longiore, pinnâ dorsali, radiorum sexdecim. *Commerson*, *manuscrits déja cités.*

Que le cailleu-tassart a la tête petite et sans écailles proprement dites; la mâchoire inférieure courbée vers le haut, et terminée par une pointe qui remplit une échancrure de la mâchoire supérieure; le palais garni d'une membrane ridée et sans dents; la langue lisse, courte et cartilagineuse; deux orifices à chaque narine; le dessous du ventre couvert d'une trentaine de lames transversales; l'anus beaucoup plus éloigné de la gorge que de la caudale; la ligne latérale droite; les écailles grandes, minces et fortement attachées; les flancs argentins; le dos et les nageoires bleuâtres:

Qu'il vit dans les eaux de la Chine, des Antilles, de la Jamaïque, de la Caroline; qu'il fraie dans les fleuves; qu'il parvient à la longueur de trois ou quatre décimetres; que sa chair est grasse et agréable au goût; mais que, dans certains parages, la nature de ses aliments peut lui donner des qualités funestes:

Que le nasique a les deux mâchoires également avancées; un seul orifice à chaque narine; la tête couverte de grandes lames; les écailles épaisses; la ligne latérale droite et descendante; le dos bleu; la couleur générale argentée; une longueur de deux ou trois décimetres; une chair remplie de petites arêtes

et quelquefois mal-saine; la côte de Malabar pour patrie; et l'habitude de se tenir auprès des embouchures des rivieres :

Que le pilchard, pris mal-à-propos pour une variété du hareng , montre une tête sans petites écailles; une fossette alongée sur le sommet de cette partie; un palais lisse; une langue large, mince et unie; un seul orifice à chaque narine; des opercules rayonnés; une ligne latérale droite; un appendice étroit et pointu auprès de chaque ventrale; des écailles larges; un péritoine enduit d'une viscosité noirâtre; un canal intestinal sans sinuosités ; un estomac composé d'une membrane épaisse; plusieurs cœcums auprès du pylore; une vessie nageoire longue et sans division; des reflets argentins sur presque toute sa surface; des teintes bleues sur le dos ainsi que sur plusieurs nageoires ; une longueur de trois ou quatre décimetres :

Que les clupanodons pilchards arrivent en grandes troupes près des côtes de Cornwallis vers la fin de messidor, disparoissent en automne, et se remontrent au commencement de nivose; que les très grands froids retardent quelquefois leur retour; que des orages les détournent de leur route; que des pêcheurs nommés *huers* se placent sur les rochers des

rivages anglais pour découvrir l'arrivée de ces clupanodons; que l'approche de ces animaux est annoncée par le concours des oiseaux d'eau, par la lueur phosphorique que ces poissons répandent, par l'odeur qui s'exhale de leur laite; que la pêche de ces pilchards est d'autant plus importante pour l'Angleterre, qu'on peut en prendre plus de cent mille d'un seul coup, et que dans une seule année on s'est emparé de plus d'un milliard de ces osseux; que leur chair est grasse et très agréable; qu'on les mange frais ou salés, et qu'on en retire une grande quantité d'huile:

Que le chinois a le dernier rayon de la membrane branchiale comme tronqué; de grandes lames sur la tête; toutes les nageoires petites et jaunâtres; celles du dos et de la queue bordées de brun ou de foncé; la couleur générale argentée; une longueur de deux ou trois décimetres:

Qu'il fréquente les rivages de l'Asie et ceux de l'Amérique; vit dans la mer et dans les rivieres; fraie vers le printemps; a meilleur goût après le frai; va par troupes; est mangé frais et salé; mais est souvent employé à engraisser les champs de riz:

Que l'africain a été vu près des côtes de

Guinée; s'avance par troupes nombreuses; présente de grandes lames sur la tête, un seul orifice à chaque narine, une langue et un palais unis, un dos couleur d'acier, des nageoires grises, des côtés argentins :

Que le clupanodon dédié à notre célebre collegue de Jussieu, membre de l'Institut national, professeur au Muséum d'histoire naturelle, digne neveu et successeur du fameux Bernard de Jussieu, comme un témoignage de notre reconnoissance pour la complaisance avec laquelle il nous a remis dans le temps plusieurs manuscrits de Commerson relatifs à l'ichthyologie, a été observé par ce dernier naturaliste près des côtes de l'Isle de France, en janvier 1770 :

Que cet osseux, dont le nom attestera notre haute estime pour notre collegue, tient le milieu, pour la grandeur, entre le hareng et la sardine; qu'il a le dos bleuâtre, les côtés et le ventre argentés, les pectorales couleur de chair; des écailles brillantes, minces et flexibles, placées en recouvrement sur toute sa surface, excepté sur la tête et sur les opercules; ces mêmes opercules très resplendissants, striés, et composés de trois pieces; le dessus de la tête ciselé; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en-haut; la langue molle

et très courte; les pectorales reçues, pendant leur repos, dans une sorte de fossette; la base de la dorsale située dans un sillon longitudinal formé par deux séries d'écailles; de petites écailles placées sur la base de la caudale; vingt-cinq côtes fortes et très longues de chaque côté de l'épine du dos, dans laquelle on compte cinquante-quatre vertebres *.

* 13 rayons à chaque pectorale du clupanodon cailleu-tassart.
24 rayons à la nageoire de la queue.

4 rayons à la membrane branchiale du clupanodon nasique.
13 rayons à chaque pectorale.
20 rayons à la caudale.

17 rayons à chaque pectorale du clupanodon pilchard.
22 rayons à la nageoire de la queue.

13 rayons à chaque pectorale du clupanodon chinois.
22 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale du clupanodon jussieu.
24 rayons à la nageoire de la queue.

DEUX CENT SIXIEME GENRE.

LES SERPES.

La tête, le corps et la queue très comprimés; la partie inférieure de l'animal terminée en-dessous par une carene très aiguë, et courbée en demi-cercle; deux nageoires dorsales; les ventrales extrêmement petites.

ESPECE.	CARACTERES.
La serpe argentée.	Onze rayons à la premiere nageoire du dos; deux à la seconde; trente-quatre à celle de l'anus; deux à chaque ventrale; la caudale fourchue; la couleur générale argentée.

LA SERPE ARGENTÉE.

Nous pensons, avec Bloch, devoir séparer ce poisson des clupées et des salmones, et l'inscrire dans un genre particulier. Indépendamment d'autres traits de dissemblance, ses deux nageoires dorsales l'écartent des clupées; et les rayons de la seconde de ces deux nageoires empêchent de le confondre avec les salmones.

L'éclat de l'argent qui brille sur sa surface est relevé par des teintes d'un bleu d'acier. Ses mâchoires sont garnies de dents; l'inférieure avance au-delà de la supérieure. L'ouverture de sa bouche est grande, ainsi que l'orifice branchial; les écailles sont larges; la langue est blanche, unie et épaisse; les opercules sont unis; la premiere dorsale est plus éloignée de la tête que le commencement de l'anale; un os extrêmement mince, tranchant, couvert d'écailles, et courbé en arc comme une serpe, s'étend depuis la gorge jusqu'à l'anus; les pectorales ont la forme d'une faucille; leur couleur est grise, comme celle des autres nageoires.

La serpe argentée a été pêchée dans les eaux de Surinam et dans celles de la Caroline; sa longueur est inférieure à celle d'un décimetre*. Elle se maintiendroit très difficilement en équilibre et nageroit avec peine, à cause de la grande compression de son corps, et de l'étendue que présente chacune de ses faces latérales, si les effets de cette conformation n'étoient pas un peu compensés par la lon-

* 3 rayons à la membrane des branchies de la serpe argentée.
9 rayons à chaque pectorale.
22 rayons à la nageoire de la queue.

gueur des pectorales, qui peuvent lui servir de balanciers [a] et de rames auxiliaires.

---

[a] Voyez ce que nous avons dit de la natation des poissons dans notre Discours sur la nature de ces animaux.

DEUX CENT SEPTIEME GENRE.

LES MÉNÉS.

La tête, le corps et la queue très comprimés; la partie inférieure de l'animal terminée par une carene aiguë, courbée en demi-cercle ; le dos relevé de maniere que chaque face latérale du poisson représente un disque ; une seule nageoire du dos; cette dorsale et sur-tout l'anale très basses et très longues; les ventrales étroites et très alongées.

ESPECE.	CARACTERES.
LA MÉNÉ ANNE-CAROLINE.	Trois pieces à chaque opercule; la caudale fourchue; la ligne latérale tortueuse.

LA MÉNÉ ANNE-CAROLINE.

CETTE belle espece de poisson devoit être placée dans un genre particulier. Elle est encore inconnue des naturalistes. J'en ai trouvé une image faite avec beaucoup de soin dans la collection des peintures chinoises cédées à la France par la Hollande. Je la dédie à la compagne qui m'est si chere, et dont les vertus et le malheur sont dignes d'un si grand intérêt[a].

[a] Voyez l'article du *mugilomore anne-caroline*.

La méné anne-caroline brille d'un éclat doux et argentin. Sa partie supérieure renvoie des reflets verdâtres, rendus plus agréables par des taches mollement terminées et d'un violet foncé; les nageoires ont une teinte d'un verd léger. Les pectorales sont grandes, comme pour compenser par leur étendue les effets de l'extrême compression de l'animal sur sa natation [a]. La dorsale est triangulaire: elle comprend, ainsi que l'anale, un très grand nombre de rayons. Les os de la levre supérieure sont larges. L'iris et la prunelle représentent un cercle d'argent autour d'un saphir.

Lorsqu'on regarde le disque formé par l'un ou l'autre côté de la méné que nous décrivons, on trouve une sorte d'analogie entre ce disque et celui de la lune presque plein; analogie que nous avons voulu indiquer par le nom générique de ce poisson [b].

---

[a] Voyez dans le Discours sur la nature des poissons nos idées sur la natation de ces animaux.

[b] Μήνη, en grec, signifie *lune*.

DEUX CENT HUITIEME GENRE.

LES DORSUAIRES.

La partie antérieure du dos relevée en une bosse très comprimée, et terminée dans le haut par une carene très aiguë; une seule dorsale.

ESPECE.	CARACTERES.
LE DORSUAIRE NOIRATRE.	La couleur d'un bleu noirâtre.

LE DORSUAIRE NOIRATRE[1].

COMMERSON a laissé dans ses manuscrits une courte description de ce poisson, qui a été vu auprès du fort Dauphin de Madagascar.

Ce dorsuaire a la partie supérieure relevée comme les ménés, de même que les serpes ont leur partie inférieure étendue vers le bas. Il

[1] Dorsuarius tubero, novissimum genus, cyprino proximè adjungendum; dorso in gibbum acutè carinatum elevato ; vel totus à subcæruleo nigrescens, tubere acutè carinato pinnæ dorsali præposito. *Commerson, manuscrits déja cités.*

est aussi, parmi les abdominaux, l'analogue du kurte des jugulaires. Aucune tache, aucune bande, aucune raie, n'interrompent d'ailleurs sa couleur générale: sa longueur ordinaire est de trois ou quatre décimetres.

DEUX CENT NEUVIEME GENRE.

LES XYSTERES.

La tête, le corps et la queue très comprimés ; le dos élevé, et terminé comme le ventre par une carene aiguë et courbée en portion de cercle ; sept rayons à la membrane branchiale ; la tête et les opercules garnis de petites écailles ; les dents échancrées de maniere qu'à l'extérieur elles ont la forme d'incisives, et qu'à l'intérieur elles sont basses et un peu renflées ; une fossette au-dessous de chaque ventrale.

ESPECE.	CARACTERES,
LE XYSTERE BRUN.	De petites écailles sur la base de la caudale ainsi que sur les nageoires du dos et de l'anus ; la couleur générale brune.

LE XYSTERE BRUN[1].

Ce poisson, observé et décrit par Commerson, parvient à la longueur de quatre ou

[1] *Cousepar.*

Xyster, novissimum genus, cui pro charactere, dentes ad angulum rectum infracti, à parte externa seu perpendiculari incisorii, ab interna seu hori-

cinq décimetres. Ses nuances brunes ne sont relevées par aucune autre couleur. Les deux mâchoires sont presque aussi avancées l'une que l'autre, et arrondies par-devant. L'animal peut étendre et retirer la levre d'en-haut. La langue est courte, très large, et à demi cartilagineuse. On voit deux orifices à chaque narine.

---

zontali sessiles, acutiores, subulati; pinnæ ventrales in fossula subventrali delitescentes ; corpus caputque squamosa; membrana branchiostega septem radiorum: cyprinis subjungendum. — Xyster totus fuscus. *Commerson, manuscrits déja cités.*

DEUX CENT DIXIEME GENRE.

LES CYPRINODONS.

La tête, le corps et la queue ayant un peu la forme d'un ovoïde; trois rayons à la membrane des branchies; des dents aux mâchoires.

ESPECE.	CARACTERES.
Le cyprinodon varié.	Douze rayons à la dorsale; onze à la nageoire de l'anus; la caudale rectiligne et non échancrée.

LE CYPRINODON VARIÉ[1].

Notre confrere le citoyen Bosc, qui a vu ce poisson à la Caroline, l'a décrit sous le nom de *cyprin varié*, dans les notes manuscrites qu'il a bien voulu nous communiquer. Mais nous pensons, avec cet habile naturaliste, que cet abdominal doit être séparé des cyprins, et placé dans un genre particulier, à

[1]Cyprinus variegatus. — Cyprinus caudâ indivisâ, corpore subovato, maculis fasciisque fuscis variegato, pinnâ dorsali, radiis duodecim. *Bosc, notes manuscrites.*



1. CYPRINODON Varié
2. CYPRIN Sucet.
3. CYPRIN Améruain.

J Pouquet S.

cause de plusieurs traits de sa conformation, et notamment des dents que l'on voit à ses mâchoires.

Le cyprinodon varié a l'ouverture de la bouche très petite; la mâchoire d'en-bas plus avancée que la supérieure; les dents très courtes; les opercules arrondis; une ligne latérale à peine visible; le corps et la queue revêtus d'écailles larges, argentines, légèrement pointillées; des taches brunes, irrégulieres, très variables, quelquefois à peine sensibles, mais tendant à former des bandes transversales et partagées souvent vers le haut en deux petites bandes.

Son iris est doré; ses dimensions sont très petites; sa longueur n'égale pas un décimetre. On le trouve très fréquemment dans la baie de Charles-town *.

* 14 rayons à chaque pectorale du cyprinodon varié.
6 rayons à chaque ventrale.
20 rayons à la nageoire de la queue.

DEUX CENT ONZIEME GENRE.

LES CYPRINS.

Quatre rayons au plus à la membrane des branchies; point de dents aux mâchoires; une seule nageoire du dos.

PREMIER SOUS-GENRE.

Quatre barbillons aux mâchoires.

ESPECES.	CARACTERES.
1. Le cyprin carpe.	Vingt-quatre rayons à la nageoire du dos; neuf à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; le troisieme rayon de la dorsale et le troisieme de l'anale dentelés.
2. Le cyprin barbeau.	Douze rayons à la dorsale; huit à l'anale; neuf à chaque ventrale; le troisieme rayon de la nageoire du dos dentelé des deux côtés; la caudale fourchue; l'ouverture de la bouche située au-dessous du museau, qui est très avancé.
3. Le cyprin spéculaire.	Vingt rayons à la nageoire du dos; sept à l'anale; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; une ou plusieurs rangées d'écailles très grandes et brillantes de chaque côté du corps.

ESPECES.	CARACTERES.
4. Le cyprin a cuir.	La peau coriace, et entièrement dénuée d'écailles facilement visibles.
5. Le cyprin binny.	Treize rayons à la dorsale; six à la nageoire de l'anus; neuf à chaque ventrale; le troisieme rayon de la nageoire du dos épais et corné; toute la surface du poisson argentée.
6. Le cyprin bulatmai.	Dix rayons à la nageoire du dos; huit à l'anale; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; le second rayon de la nageoire du dos dur et très grand; la ligne latérale droite, et plus voisine du bord inférieur que du bord supérieur de l'animal; la couleur générale mêlée d'or et d'argent.
7. Le cyprin murse.	Douze rayons à la dorsale; sept à la nageoire de l'anus; huit à chaque ventrale; la caudale fourchue; le premier rayon de l'anale très long; le troisieme rayon de la dorsale très long, très épais, et dentelé par derriere dans la moitié de sa longueur; la ligne latérale droite, et également éloignée du bord supérieur et du bord inférieur de l'animal.
8. Le cyprin rouge-brun.	La hauteur du corps proprement dit égale à sa longueur ou à-peu-près; les opercules composés de

ESPECE.	CARACTERES.
8. Le cyprin rouge-brun.	trois pieces, dénués de petites écailles, et polygones par-derriere; une petite convexité entre les yeux; une seconde sur le museau; la ligne latérale voisine du dos dont elle suit la courbure; les écailles grandes et un peu en losange; la dorsale étendue depuis le milieu du dos jusqu'à une petite distance de la caudale; le premier rayon de la dorsale fort et aiguillonné; l'anale plus petite que les ventrales; la couleur générale d'un brun doré; toutes les nageoires rougeâtres.

SECOND SOUS-GENRE.

Deux barbillons aux mâchoires.

ESPECES.	CARACTERES.
9. Le cyprin goujon.	Neuf rayons à la nageoire du dos; dix à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; la caudale fourchue; la couleur générale relevée par des taches.
10. Le cyprin tanche.	Douze rayons à la dorsale; onze à la nageoire de l'anus; neuf à chaque ventrale; les deux mâchoires presque également avancées; les écailles du corps et de la queue très petites; les nageoires épaisses et presque opaques.

ESPECES.	CARACTERES.
11. Le cyprin capoet.	Treize rayons à la nageoire du dos ; neuf rayons à celle de l'anus ; dix rayons à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; le troisieme rayon de la dorsale et le troisieme rayon de l'anale très longs et dentelés.
12. Le cyprin tanchor.	Douze rayons à la nageoire du dos ; neuf rayons à celle de l'anus ; dix à chaque ventrale ; la caudale sans échancrure ; les écailles très petites, les nageoires minces et transparentes ; la couleur générale dorée ; des points noirs.
13. Le cyprin voncondre.	Dix-huit rayons à la dorsale ; treize à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; la caudale fourchue ; la dorsale échancrée de maniere à représenter une faux ; les deux barbillons placés au bout du museau ; un seul orifice à chaque narine.
14. Le cyprin verdatre.	La caudale sans échancrure ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en-haut ; toutes les nageoires petites et rouges à la base ; toute la surface de la tête, du corps et de la queue d'un verd plus ou moins foncé.
15. Le cyprin anne-caroline.	Dix-neuf rayons à la nageoire du dos ; cette dorsale très longue, triangulaire, et la pointe du

ESPECES.	CARACTERES.
15. Le cyprin anne-caroline.	triangle qu'elle forme très voisine de la caudale ; la nageoire de l'anus très courte, très petite, et pointue par le bas ; la caudale grande et fourchue ; la mâchoire supérieure plus avancée que celle d'en-bas ; la couleur générale mêlée d'or et d'argent ; le derriere de la tête et la partie antérieure du dos d'un jaune doré.
16. Le cyprin mordoré.	La dorsale très longue ; le second ou le troisieme rayon de cette nageoire dentelé ; la caudale fourchue ; les écailles grandes et d'un or plus ou moins mêlé de teintes noirâtres ; une petite bosse sur la partie antérieure du dos ; la tête petite ; du rougeâtre sur toutes les nageoires.
17. Le cyprin verd-violet.	La tête courte ; la dorsale très longue ; la queue alongée et presque cylindrique ; la caudale fourchue ; la couleur générale verte ; les nageoires violettes.

TROISIEME SOUS-GENRE.

Point de barbillons ; la nageoire de la queue rectiligne ou arrondie et sans échancrure.

ESPECES.	CARACTERES.
18. Le cyprin hamburge.	Vingt-un rayons à la nageoire du dos ; dix rayons à la nageoire

ESPECES.	CARACTERES.
18. LE CYPRIN HAMBURGE.	de l'anns ; neuf à chaque ventrale; le dos arqué et très élevé; la ligne latérale droite.
19. LE CYPRIN CÉPHALE.	Onze rayons à la nageoire du dos; onze rayons à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; la caudale arrondie ; le corps et la queue presque cylindrinques.
20. LE CYPRIN SOYEUX.	Dix rayons à la dorsale ; onze rayons à l'anale ; le dos très élevé ; une raie longitudinale variée d'argent, de verd et de bleu de chaque côté du poisson.
21. LE CYPRIN ZÉELT.	Onze rayons à la nageoire du dos; dix à celle de l'anus ; onze à chaque ventrale ; le deuxieme rayon de chaque ventrale très large ; la mâchoire inferieure plus avancée que celle d'en-haut ; la ligne latérale courbée deux fois vers le bas et deux fois vers le haut.

QUATRIEME SOUS-GENRE.

Point de barbillons ; la nageoire de la queue fourchue ou échancrée en croissant.

ESPECES.	CARACTERES.
22. LE CYPRIN DORÉ.	Vingt rayons à la nageoire du dos ; neuf à l'anale ; neuf à chaque ventrale; deux orifices à chaque narine ; deux pieces à chaque

ESPECES.	CARACTERES.
22. Le cyprin doré.	opercule ; les écailles grandes ; la ligne latérale droite ; la couleur générale d'un rouge mêlé d'aurore, d'or et d'argent.
23. Le cyprin argenté.	Six rayons à la dorsale ; sept à la nageoire de l'anus ; huit à chaque ventrale ; une petite élévation entre la nageoire du dos et celle de la queue ; la couleur générale argentée.
24. Le cyprin télescope.	Dix-huit rayons à la dorsale; neuf à l'anale; six à chaque ventrale ; les yeux grands, coniques et saillants ; un seul orifice à chaque narine ; la ligne latérale interrompue à chaque écaille; les écailles grandes ; la caudale divisée en deux ou trois lobes très étendus; l'extrémité de toutes les nageoires blanche et très transparente ; la couleur générale rouge.
25. Le cyprin gros-yeux.	Quatorze rayons à la nageoire du dos ; cinq ou six à celle de l'anus ; la surface de la caudale presque égale à celle du corps et de la queue ; cette nageoire partagée en deux portions dont chacune est profondément échancrée; les yeux ronds, très gros et très saillants ; les extrémités de toutes les nageoires blanches et transparentes ; la couleur générale rouge.

ESPECES.	CARACTERES.
26 Le cyprin quatre-lobes.	Douze rayons à la dorsale ; cinq ou six à la nageoire de l'anus ; cinq ou six a chaque ventrale ; la surface de la caúdale presque égale à celle du corps et de la queue ; cette nageoire séparée en deux portions dont chacune est profondément échancrée ; les yeux petits et sans saillie ; les extrémités de toutes les nageoires blanches et très transparentes ; la couleur générale rouge.
27. Le cyprin orphe.	Dix rayons à la dorsale ; quatorze rayons à l'anale ; dix à chaque ventrale ; la caudale en croissant ; la mâchoire d'en-haut un peu plus avancée que celle d'en-bas ; les écailles grandes ; les nageoires rouges ; la couleur générale d'un jaune doré.
28. Le cyprin royal.	Vingt-huit rayons à la nageoire du dos ; onze à l'anale ; dix à chaque ventrale ; la dorsale très longue ; le corps et la queue un peu cylindriques ; la couleur générale argentée, la partie supérieure du poisson dorée.
29. Le cyprin caucus.	Neuf rayons à la nageoire du dos ; treize à celle de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; le corps un peu argenté.
30. Le cyprin malchus.	Douze rayons à la dorsale ; huit à l'anale ; huit à chaque ventrale ; le corps et la queue un peu coniques et bleuâtres.

ESPECES.	CARACTERES.
31. Le cyprin jule.	Quinze rayons à la nageoire du dos; dix à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; dix-sept à chaque pectorale; la caudale divisée en deux lobes très distincts.
32. Le cyprin gibele.	Dix-neuf rayons à la dorsale; huit à l'anale; neuf à chaque ventrale; la nageoire du dos longue et haute; les deux mâchoires également avancées; le corps et l'origine de la queue très hauts; les écailles grandes, même sur le ventre, vers lequel la ligne latérale est courbée.
33. Le cyprin goleïan.	Huit rayons à la nageoire du dos; huit à l'anale; huit à chaque ventrale; huit à chaque pectorale; de grands pores sur la tête; les écailles très petites.
34. Le cyprin labéo.	Huit rayons à la dorsale; sept à la nageoire de l'anus; neuf à chaque ventrale; dix-neuf à chaque pectorale; les écailles grandes; l'ouverture de la bouche au-dessous du museau; le premier ou le second rayon de la dorsale osseux et très fort.
35. Le cyprin leptocéphale.	Huit rayons à la nageoire du dos; neuf à l'anale; dix à chaque ventrale; vingt à chaque pectorale; le museau très avancé, aplati et arrondi par-devant; la mâchoire d'en-bas plus avancée que celle d'en-haut.

ESPECES.	CARACTERES.
36. Le cyprin chalcoïde.	Douze rayons à la nageoire du dos ; dix-neuf à celle de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; le corps et la queue comprimés ; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure ; la ligne latérale courbée vers le bas ; un appendice lancéolé auprès de chaque ventrale ; le second rayon de la nageoire du dos, le premier de chaque pectorale, et le troisieme de celle de l'anus très longs.
37. Le cyprin clupéoïde.	Neuf rayons à la dorsale ; treize à l'anale ; huit à chaque ventrale ; le corps et la queue très alongés et très comprimés ; la carene formée par le bas du ventre dentelée ; la ligne latérale courbée vers le bas.
38. Le cyprin galian.	Huit rayons à la nageoire du dos ; sept à celle de l'anus ; huit à chaque ventrale ; la mâchoire d'en-haut un peu plus avancée que celle d'en-bas ; les écailles petites ; la ligne latérale très voisine du bord inférieur du poisson.
39. Le cyprin nilotique.	Dix-huit rayons à la dorsale ; sept à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; un rayon aiguillonné et seize rayons articulés à chaque pectorale ; la couleur générale roussâtre.

ESPECES.	CARACTERES.
40. Le cyprin gonorhynque.	Douze rayons à la nageoire du dos ; huit à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; dix à chaque pectorale ; le corps cylindrique.
41. Le cyprin véron.	Dix rayons à la dorsale ; dix à la nageoire de l'anus ; dix à chaqne ventrale ; les deux mâchoires également avancées ; le corps alongé , un peu cylindrique et très visqueux ; les écailles petites et minces ; la ligne latérale droite.
42. Le cyprin aphye.	Neuf rayons à la nageoire du dos ; neuf à celle de l'anus ; huit à chaque ventrale ; douze à chaque pectorale ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en-bas ; le corps un peu cylindrique ; la ligne latérale droite.
43. Le cyprin vaudoise.	Dix rayons à la dorsale ; onze à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; quinze à chaque pectorale ; la ligne latérale courbée vers le bas ; deux pieces à chaque opercule.
44. Le cyprin dobule.	Onze rayons à la nageoire du dos ; onze rayons à la nageoire de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; la ligne latérale courbée vers le bas ; le corps et la queue alongés ; le haut de la tête large ; la mâchoire d'en-haut un peu plus

ESPECES.	CARACTERES.
44. LE CYPRIN DOBULE.	avancée que celle d'en-bas ; les écailles brillantes et bordées de points noirs.
45. LE CYPRIN ROUGEATRE.	Treize rayons à la dorsale ; douze à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; quinze à chaque pectorale ; la ligne latérale courbée vers le bas ; les deux mâchoires presque également avancées ; les nageoires rouges.
46. LE CYPRIN IDE.	Dix rayons à la nageoire du dos ; treize à celle de l'anus ; onze à chaque ventrale ; dix-sept à chaque pectorale ; la tête large ; le corps gros ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure ; les écailles grandes ; un appendice auprès de chaque ventrale.
47. LE CYPRIN BUGGENHAGEN.	Douze rayons à la dorsale ; dix-neuf à l'anale ; dix à chaque ventrale ; douze à chaque pectorale ; la mâchoire d'en-haut plus avancée que celle d'en-bas ; un petit enfoncement transversal sur le museau et sur la nuque ; le dos élevé ; les côtés comprimés ; les écailles grandes ; la ligne latérale un peu courbée vers le bas ; un appendice auprès de chaque ventrale ; l'anale échancrée.
48. LE CYPRIN ROTENGLE.	Douze rayons à la nageoire du dos ; quatorze à la nageoire de l'anus ; dix à chaque ventrale ;

ESPECES.	CARACTERES.
	seize à chaque pectorale; le dos élevé ; les côtés comprimés; la ligne latérale courbée vers le bas ; les écailles grandes; l'iris rougeâtre; l'anale, les ventrales et la caudale rouges.
48. Le cyprin botengle.	
49. Le cyprin jesse.	Douze rayons à la dorsale ; quatorze à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; seize à chaque pectorale ; la tête grosse ; le museau arrondi ; le corps gros ; le dos élevé ; les écailles grandes ; la ligne latérale presque droite ; un appendice écailleux auprès de chaque ventrale ; la dorsale plus éloignée de la tête que les ventrales.
50. Le cyprin nase.	Douze rayons à la nageoire du dos ; quinze à la nageoire de l'anus ; treize à chaque ventrale ; seize à chaque pectorale ; le museau arrondi et avancé au-delà de l'ouverture de la bouche ; la nuque large ; les écailles grandes ; la ligne latérale courbée vers le bas ; un appendice écailleux auprès de chaque ventrale.
51. Le cyprin aspe.	Onze rayons à la nageoire du dos ; seize à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; vingt à chaque pectorale ; la tête petite ; la mâchoire inférieure recourbée vers le haut ; la mâchoire supérieure échancrée pour recevoir l'extrémité de celle d'en-bas ; la nuque large ; l'anale échancrée.

ESPECES.	CARACTERES.
52. Le cyprin spirlin.	Dix rayons à la dorsale; seize à la nageoire de l'anus; huit à chaque ventrale; treize à chaque pectorale; la tête grosse; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en-bas; les écailles petites; deux rangées de points noirs sur la ligne latérale, qui est courbée vers le bas.
53. Le cyprin bouviere.	Dix rayons à la nageoire du dos; onze à celle de l'anus; sept à chaque ventrale; sept à chaque pectorale; la tête petite; le dos élevé; les écailles grandes.
54. Le cyprin américain.	Neuf rayons à la dorsale; seize à l'anale; neuf à chaque ventrale; seize à chaque pectorale; la tête petite; le museau pointu; le dos élevé; les côtés comprimés; les écailles arrondies et rayonnées; le corps et la queue argentés; quelques points obscurs; les nageoires rousses ou rougeâtres.
55. Le cyprin able.	Dix rayons à la nageoire du dos; vingt-un à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; quatorze à chaque pectorale; le museau pointu; la mâchoire d'en-bas plus avancée que celle d'en-haut; les écailles minces, brillantes, et foiblement attachées.
56. Le cyprin vimbe.	Douze rayons à la dorsale; vingt-trois à l'anale; onze à chaque

ESPECES.	CARACTERES.
	ventrale; dix-sept à chaque pectorale; la tête petite et conique;
56. Le cyprin vimbe.	le museau un peu avancé au-dessus de l'ouverture de la bouche; les écailles petites; la ligne latérale courbée vers le bas.
57. Le cyprin breme.	Douze rayons à la nageoire du dos; vingt-neuf à celle de l'anus; neuf à chaque ventrale; dix-sept à chaque pectorale; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en-bas; les écailles grandes; le dos arqué, élevé et comprimé; la ligne latérale courbée vers le bas; un appendice auprès de chaque ventrale; des nuances noirâtres sur les nageoires.
58. Le cyprin couteau.	Neuf rayons à la dorsale; trente à l'anale; neuf à chaque ventrale; quinze à chaque pectorale; la tête petite et très comprimée; la mâchoire inférieure recourbée vers celle d'en-haut; le corps et la queue très comprimés; le ventre terminé vers le bas par une carene très aiguë; la nageoire du dos située au-dessus de celle de l'anus; la ligne latérale droite près de son origine, fléchie ensuite vers le bas, et enfin recourbée vers la caudale, et tortueuse.
59. Le cyprin farene.	Onze rayons à la dorsale; trente-sept à l'anale; dix à chaque

ESPECES.	CARACTERES.
	ventrale; dix-huit à chaque pectorale ; le lobe inférieur de la caudale plus long que le supérieur ; les deux mâchoires presque également avancées ; la tête, le corps et la queue comprimés ; le dos élevé ; la ligne latérale courbée vers le bas ; la couleur générale d'un argenté obscur.
59. Le cyprin farene.	(suite)
60. Le cyprin large.	Douze rayons à la nageoire du dos, vingt-cinq à celle de l'anus; dix à chaque ventrale; quinze à chaque pectorale ; le corps et la queue élevés et comprimés ; la tête petite et pointue ; l'orifice de la bouche très petit ; le dos élevé et arqué ; la ligne latérale courbée vers le bas ; le lobe inférieur de la caudale plus long que le supérieur.
61. Le cyprin sopé.	Dix rayons à la dorsale; quarante-un à la nageoire de l'anus; neuf à chaque ventrale ; dix-sept à chaque pectorale; le corps et la queue comprimés; la tête petite; le museau arrondi ; la ligne latérale presque droite ; le lobe inférieur de la caudale plus long que celui d'en-haut ; les écailles petites.
62. Le cyprin chub.	Neuf rayons à la dorsale ; huit à l'anale; la tête conique; le corps et la queue presque cylindriques ; la couleur générale argentée.

ESPECES.	CARACTERES.
63. Le cyprin catostome.	Douze rayons à la nageoire du dos; huit à celle de l'anus; onze à chaque ventrale ; la levre inférieure échancrée ; des tubercules arrondis au bout du museau ; des stries sur le sommet de la tête; les pectorales longues ; la couleur générale argentée.
64. Le cyprin morelle.	Douze rayons à la dorsale ; dix-huit à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; quatorze à chaque pectorale ; la mâchoire d'en-bas plus avancée que celle d'en-haut; le museau pointu; la partie antérieure du dos convexe ; la ligne latérale courbée vers le bas, et marquée par des traits noirs.
65. Le cyprin frangé.	Dix-huit rayons à la nageoire du dos ; neuf à l'anale ; neuf à chaque ventrale ; les levres découpées en forme de frange ; la levre supérieure garnie de petites verrues; deux orifices à chaque narine ; la ligne latérale plus voisine du bord supérieur que du bord inférieur du poisson.
66. Le cyprin faucille.	Douze rayons à la dorsale ; huit à l'anale ; neuf à chaque ventrale; dix-huit à chaque pectorale; les nageoires du dos et de l'anus échancrées ; la mâchoire supé-

ESPECES.	CARACTERES.
66. Le cyprin faucille.	rieure plus avancée que celle d'en-bas ; un seul orifice à chaque narine ; la ligne latérale droite ; les écailles grandes ; un appendice auprès de chaque ventrale.
67. Le cyprin bossu.	Onze ou douze rayons à la dorsale ; huit à la nageoire de l'anus ; dix à chaque ventrale ; vingt-cinq à chaque pectorale ; la caudale fourchue ; le corps et la queue alongés ; une petite bosse vers l'origine de la nageoire du dos ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; la ligne latérale un peu courbée vers le bas.
68. Le cyprin commersonnien.	Onze rayons à la dorsale ; sept à la nageoire de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; huit ou neuf à chaque pectorale ; la nageoire du dos et celle de l'anus quadrilateres ; l'anale étroite ; l'angle de l'extrémité de cette derniere nageoire très aigu ; la caudale en croissant ; la ligne latérale droite ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en-bas ; les écailles arrondies et très petites.
69. Le cyprin sucet.	Douze rayons à la nageoire du dos ; neuf à celle de l'anus ; neuf à chaque ventrale ; treize à chaque pectorale ; la tête compri-

ESPECES.	CARACTERES.
69. LE CYPRIN SUCET.	mée et aplatie ; l'ouverture de la bouche demi-circulaire, et placée au-dessous du museau ; la levre inférieure très épaisse, échancrée et courbée en dehors ; le corps et la queue comprimés ; les écailles presque rhomboïdales.
70. LE CYPRIN PIGO.	La dorsale et l'anale triangulaires ; la nageoire de l'anus située très près de la caudale ; la ligne latérale un peu courbée vers le bas ; les écailles grandes.

LE CYPRIN CARPE[1].

Nous venons de donner l'histoire du hareng ; nous allons écrire celle de la carpe. Ces deux poissons, que l'on transporte dans tous les marchés, que l'on voit sur toutes les tables, que tout le monde nomme, recherche, distingue, apprécie dans les plus petites nuances de leur saveur, et qui cependant sont si peu

[1] *Carpa*, *carpena*, en Italie ; *rayna*, aux environs de Venise ; *pontty*, *poidka*, en Hongrie ; *strich*, *karpfenbrut*, lorsque la carpe n'a qu'un an, *saamen*, *satz*, lorsque la carpe est dans sa seconde ou dans sa troisieme année, en Allemagne.

connus du vulgaire, qu'il n'a d'idée nette ni de leurs formes ni de leurs habitudes, inspirent un grand intérêt au physicien, au philosophe, à l'économe public. Mais les idées que ces deux noms réveillent, les images qu'ils rappellent, les grands tableaux qu'ils retracent, les sentiments qu'ils renouvellent, sont bien différents. A ce mot de *hareng* l'imagination se transporte au milieu des tempêtes horribles de l'Océan polaire; elle voit l'immensité des mers, les vents déchaînés, le bouleversement des flots, le danger des naufrages, les horreurs des frimas, l'obscurité des nuits, l'épaisseur des brumes, l'audace des navigateurs, la longueur des voyages, l'expérience des pêcheurs, la réunion du nombre et de la force, le concert des moyens, le travail pour arriver au repos, la prospérité des empires, tout ce qui, en élevant le génie, s'empare vivement de l'ame et l'agite avec violence.

En prononçant le nom du cyprin que nous allons décrire, on ne rappelle que les contrées privilégiées des zones tempérées, un climat doux, une saison heureuse, un jour pur et serein, des rivages fleuris, des rivieres paisibles, des lacs enchanteurs, des étangs placés dans des vallées romantiques, des rapproche-

ments comme pour une fête, plutôt que des associations pour affronter des dangers souvent funestes; des jeux tranquilles, et non des fatigues cruelles; une occupation quelquefois solitaire et mélancolique; un délassement après le travail; un objet de rêverie douce, et non des sujets d'alarme; tout ce qui, dans les beautés de la campagne et dans les agréments du séjour des champs, plaît le plus à l'esprit, satisfait la raison, et parle au cœur le langage du sentiment.

L'attrait irrésistible d'un paysage favorisé par la nature se répandra donc nécessairement sur ce que nous allons dire du premier des cyprins. Les eaux, la verdure, les fleurs, la beauté ravissante du soleil qui descend derriere les forêts des montagnes, la douceur de l'ombre, la quiétude des bords retirés d'un humble ruisseau, la chaumiere si digne d'envie de l'habitant des champs qui connoît son bonheur; tous ces objets si chers aux ames innocentes et tendres, embelliront donc nécessairement le fond des tableaux dans lesquels on tâchera de développer les habitudes du cyprin le plus utile, soit qu'on le montre dans une attitude de repos et livré à un sommeil réparateur, soit qu'on le fasse voir nageant avec force contre des courants violents,

surmontant les obstacles avec légèreté, et s'élevant avec rapidité au-desssus de la surface de l'eau; soit qu'on le représente cherchant les insectes aquatiques, les vers, les portions de végétaux, les fragments de substances organisées, les parcelles d'engrais, les molécules onctueuses d'une terre limoneuse et grasse, dont il aime à se nourrir; soit enfin qu'il doive, sous les yeux des amis de la nature, échapper à la poursuite des oiseaux palmipedes, des poissons voraces, et du pêcheur plus dangereux encore.

Les carpes se plaisent dans les étangs, dans les lacs, dans les rivierès qui coulent doucement. Il y a même dans les qualités des eaux des différences qui échappent le plus souvent aux observateurs les plus attentifs, et qui sont si sensibles pour ces cyprins, qu'ils abondent quelquefois dans une partie d'un lac ou d'un fleuve, et sont très rares dans une autre partie peu éloignée cependant de la premiere. Par exemple, le citoyen Noël de Rouen dit, dans les notes manuscrites qu'il nous a communiquées, que dans la Seine on pêche des carpes à Villequier, mais rarement au-dessous, à moins qu'elles n'y soient entraînées par les grosses eaux; et le savant Pictet, maintenant tribun, écrivoit aux rédacteurs

du *Journal de Geneve*, en 1788, que, dans le lac Léman, les carpes étoient aussi communes du côté du Valais que rares à l'extrémité opposée.

Ces cyprins fraient en floréal, et même en germinal, quand le printemps est chaud. Ils cherchent alors les places couvertes de verdure pour y déposer ou leur laite ou leurs œufs. On dit que deux ou trois mâles suivent chaque femelle pour féconder sa ponte ; et dans ce temps, où les facultés de ces mâles sont plus exaltées, leurs forces ranimées, et leurs besoins plus pressants, on les voit souvent indiquer par des taches, et même par des tubercules, les modifications profondes et les sensations intérieures qu'ils éprouvent.

A cette même époque les carpes qui habitent dans les fleuves ou dans les rivieres, s'empressent de quitter leurs asiles pour remonter vers des eaux plus tranquilles. Si, dans cette sorte de voyage annuel, elles rencontrent une barriere, elles s'efforcent de la franchir. Elles peuvent, pour la surmonter, s'élancer à une hauteur de deux metres; et elles s'élevent dans l'air par un mécanisme semblable à celui que nous avons décrit en traitant du saumon. Elles montent à la surface de la riviere, se placent sur le côté, se

plient vers le haut, rapprochent leur tête et l'extrémité de leur queue, forment un cercle, débandent tout d'un coup le ressort que ce cercle compose, s'étendent avec la rapidité de l'éclair, frappent l'eau vivement, et rejaillissent en un clin d'œil.

Leur conformation et la force de leurs muscles leur donnent une grande facilité pour cette manœuvre. Leurs proportions indiquent en effet la vigueur et la légèreté.

Au reste leur tête est grosse; leurs levres sont épaisses; leur front est large; leurs quatre barbillons sont attachés à leur mâchoire supérieure; leur ligne latérale est un peu courte; leurs écailles sont grandes et striées; leur longue nageoire du dos regne au-dessus de l'anale, des ventrales, et d'une portion des pectorales.

D'ailleurs leur canal intestinal a cinq sinuosités; l'épine du dos est composée de trente-sept vertebres; et chaque côté de cette colonne est soutenu par seize côtes.

Ordinairement un bleu foncé paroît sur leur front et sur leurs joues; un bleu verdâtre sur leur dos; une série de petits points noirs le long de leur ligne latérale; un jaune mêlé de bleu et de noir sur leurs côtés; un jaune plus clair sur leurs levres, ainsi que sur leur

queue ; une nuance blanchâtre sur leur ventre, un rouge brun sur leur anale; une teinte violette sur leurs ventrales et sur leur caudale, qui de plus est bordée de noirâtre ou de noir. Mais leurs couleurs peuvent varier suivant les eaux dans lesquelles elles séjournent : celles des grands lacs et des rivieres sont par exemple plus jaunes ou plus dorées que celles qui vivent dans les étangs ; et l'on connoît sous le nom de *carpes saumonées* celles dont la chair doit à des circonstances locales une couleur rougeâtre.

Quand elles sont bien nourries elles croissent vîte, et parviennent à une grosseur considérable.

On en pêche dans plusieurs lacs de l'Allemagne septentrionale qui pesent plus de quinze kilogrammes. On en a pris une du poids de plus de dix-neuf kilogrammes à Dertz, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur les frontieres de la Poméranie. On en trouve près d'Angerbourg, en Prusse, qui pesent jusqu'à vingt kilogrammes. Pallas dit que le Wolga en nourrit de parvenues à une longueur de plus d'un metre et demi. En 1711 on en pêcha une à Bischofshause, près de Francfort sur l'Oder, qui avoit plus de trois metres de long, plus d'un metre de haut, des écailles

très larges, et pesoit trente-cinq kilogrammes. On assure qu'on en a pris du poids de quarante-cinq kilogrammes dans le lac de Zug en Suisse; et enfin il en habite dans le Dniester de si grosses que leurs arêtes peuvent servir à faire des manches de couteau.

Les cyprins dont nous nous occupons peuvent d'autant plus montrer des développements très remarquables qu'ils sont favorisés par une des principales causes de tout grand accroissement, le temps. On sait qu'ils deviennent très vieux ; et nous n'avons pas besoin de rappeler que Buffon a parlé de carpes de cent cinquante ans, vivantes dans les fossés de Pontchartrain, et que, dans les étangs de la Lusace, on a nourri des individus de la même espece âgés de plus de deux cents ans[a].

Lorsque les carpes sont très vieilles, elles sont sujettes à une maladie qui souvent est mortelle, et qui se manifeste par des excroissances semblables à des mousses, et répandues sur la tête, ainsi que le long du dos. Elles peuvent, quoique jeunes, mourir de la même maladie, si des eaux de neige, ou des eaux corrompues parviennent en trop grande

a Voyez le Discours sur la nature des poissons.

quantité dans leur séjour, ou si leur habitation est pendant trop long-temps recouverte par une couche épaisse de glace qui ne permette pas aux gaz malfaisants, produits au fond des lacs, des étangs ou des rivieres, de se dissiper dans l'atmosphere. Ces mêmes eaux de neige, ou d'autres causes moins connues, leur donnent une autre maladie, ordinairement moins dangereuse que la premiere, et qui, faisant naître des pustules au-dessous des écailles, a reçu le nom de *petite vérole*. Les carpes peuvent aussi périr d'ulceres qui rongent le foie, l'un des organes essentiels des poissons. Elles ne sont pas moins exposées à être tourmentées par des vers intestinaux; et cette disposition à souffrir de plusieurs maladies doit moins étonner dans des animaux dont les nerfs sont plus sensibles qu'on ne le croiroit. Le savant Michel Buniva, président du conseil supérieur de santé de Turin, a prouvé par plusieurs expériences que l'aimant exerce une influence très marquée sur les carpes, même à un décimetre de distance de ces cyprins, et que la pile galvanique agissoit vivement sur ces poissons principalement lorsqu'ils étoient hors de l'eau.

C'est sur-tout dans leur patrie naturelle que les carpes jouissent des facultés qui les distin-

guent. Ce séjour que la nature leur a prescrit depuis tant de siecles, et sur lequel l'art ne paroît pas avoir influé, est l'Europe méridionale. Elles ont été néanmoins transportées avec facilité dans des contrées plus septentrionales. Que l'on n'oublie pas que Maschal les porta en Angleterre en 1514; que Pierre Oxe les habitua aux eaux du Danemarck en 1560; qu'elles ont été acclimatées en Hollande et en Suede [a]. Mais on diroit que la puissance de l'homme n'a pas encore pu, dans les pays trop voisins du cercle polaire, contre-balancer tous les effets d'un climat rigoureux. Les carpes sont moins grandes à mesure qu'elles habitent plus près du nord; et voilà pourquoi, suivant Bloch, on envoie tous les ans de Prusse à Stockholm plusieurs vaisseaux chargés d'un grand nombre de ces cyprins.

Dans sa lutte avec la nature la constance de l'homme a cependant d'autant plus de chances favorables pour modifier l'espece de la carpe qu'il peut agir sur un très grand nombre de sujets. Les carpes en effet se multiplient avec une facilité si grande, que les possesseurs d'étang sont souvent embar-

---

[a] Consultez le Discours intitulé, *Des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons.*

rassés pour restreindre une reproduction qui ne peut accroître le nombre des individus qu'en diminuant la part d'aliment qui peut appartenir à chacun de ces poissons, et par conséquent en rapetissant leurs dimensions, en dénaturant leurs qualités, en altérant particulièrement la saveur de leur chair.

Lorsque, malgré ces chances et ces efforts, l'espece s'est soustraite à l'influence des soins de l'homme, et qu'il n'a pas pu imprimer à des individus des caracteres transmissibles à plusieurs générations, il peut agir sur des individus isolés, les améliorer par plusieurs moyens, et les rendre plus propres à satisfaire ses goûts. Il nous suffit d'indiquer parmi ces moyens, plus ou moins analogues à ceux que nous avons fait connoître en traitant des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons, l'opération imaginée par un pêcheur anglois, et exécutée presque toujours avec succès. On châtre les carpes comme les brochets; on leur ouvre le ventre; on enleve les ovaires ou la laite; on rapproche les bords de la plaie; on coud ces bords avec soin: la blessure est bientôt guérie, parceque la vitalité des différents organes des poissons est moins dépendante d'un ou de plusieurs centres communs que si leur sang étoit chaud,

et leur organisation très rapprochée de celle des mammiferes ; et l'animal ne se ressent du procédé qu'une barbare cupidité lui a fait subir que parcequ'il peut engraisser beaucoup plus qu'auparavant.

Mais il est des soins plus doux que la sensibilité ne repousse pas, que la raison approuve, et qui conservent, multiplient, et perfectionnent et les générations et les individus ; ce sont particulièrement les précautions que prend un économe habile lorsqu'il veut retirer d'un étang qui renferme des carpes les avantages les plus grands.

Il établit, pour y parvenir, trois sortes d'étangs; des étangs pour le frai, des étangs pour l'accroissement, des étangs pour l'engrais.

On choisit, pour les former, des marais ou des bassins remplis de joncs et de roseaux, ou des prés dont le terrain, sans être froid et très mauvais, ne soit cependant pás trop bon, pour être sacrifié à la culture des cyprins. Il faut qu'une eau assez abondante pour couvrir à la hauteur d'un metre les parties les plus élevées de ces prés, de ces bassins, de ces marais, puisse s'y réunir, et en sortir avec facilité. On retient cette eau par une digue ; et pour lui donner l'écoulement que l'on peut

desirer, on creuse dans les endroits les plus bas de l'étang un canal large et profond, qui en parcourt toute la longueur, et qui aboutit à un orifice que l'on ouvre ou ferme à volonté.

Les étangs pour le frai ne doivent renfermer qu'un hectare ou environ. Il est nécessaire que la chaleur du soleil puisse les pénétrer: il est donc avantageux qu'ils soient exposés à l'orient ou au midi, et qu'on en écarte toutes sortes d'arbres; il faut sur-tout en éloigner les aunes, dont les feuilles pourroient nuire aux poissons. Les bords de ces étangs doivent présenter une pente insensible, et une assez grande quantité de joncs et d'herbages pour recevoir les œufs et les retenir à une distance convenable de la surface de l'eau. On n'y souffre ni grenouilles, ni autres animaux aquatiques et voraces. On les garantit, par des épouvantails, de l'approche des oiseaux palmés, et on n'en laisse point sortir de l'eau, de peur qu'une partie des œufs ne soit entraînée et perdue. On emploie, pour la ponte ou la fécondation de ces œufs des carpes de sept, de huit, et même de douze ans; mais on préfere celles de six, qui annoncent de la force, qui sont grosses, qui ont le dos presque noir, et dont le ventre résiste au doigt qui le presse.

On ne les met dans l'étang que lorsque la saison est assez avancée pour que le soleil en ait échauffé l'eau. On place communément dans une piece d'eau d'un hectare seize ou dix-sept mâles et sept ou huit femelles. On a cru quelquefois augmenter leur vertu prolifique en frottant leurs nageoires et les environs de leur anus avec du *castoreum* et des essences d'épiceries; mais ces ressources sont inutiles, et peuvent être dangereuses, parcequ'elles obligent à manier et à presser les poissons pour lesquels on les emploie.

Les jeunes carpes habitent ordinairement pendant deux ans dans les étangs formés pour leur accroissement, et on les transporte ensuite dans un étang établi pour les engraisser, d'où, au bout de trois ans, on peut les retirer déja grandes, grasses et agréables au goût. Elles s'y sont nourries, au moins le plus souvent, d'insectes, de vers, de débris de plantes altérées, de racines pourries, de jeunes végétaux aquatiques, de fragments de fiente de vache, de crottin de cheval, d'excréments de brebis mêlés avec de la glaise, de feves, de pois, de pommes de terre coupées, de navets, de fruits avancés, de pain moisi, de pâte de chenevis, et de poissons gâtés.

On peut être obligé après quelques an-

nées de laisser à sec, pendant dix ou douze mois, l'étang destiné à l'engrais des carpes. On profite de cet intervalle pour y diminuer, si cela est nécessaire, la quantité des joncs et des roseaux, et pour y semer de l'avoine, du seigle, des raves, des vesces, des choux blancs, dont les racines et d'autres fragments restent et servent d'aliment aux carpes qu'on introduit dans l'étang renouvelé.

Si la surface de l'étang se gele, il faut en faire sortir un peu d'eau, afin qu'il se forme au-dessous de la glace un vide dans lequel puissent se rendre les gaz déléteres, qui dès-lors ne séjournent plus dans le fluide habité par les carpes. Il suffit quelquefois de faire dans la glace des trous plus ou moins grands et plus ou moins nombreux, et de prendre des précautions pour que les carpes ne puissent pas s'élancer par ces ouvertures au-dessus de la croûte glacée de l'étang, où le froid les feroit bientôt périr. Mais on assure que lorsque le tonnerre est tombé dans l'étang, on ne peut en sauver le plus souvent les carpes qu'en renouvelant presque en entier l'eau qui les renferme, et que l'action de la foudre peut avoir imprégnée d'exhalaisons malfaisantes [a].

[a] Voyez le Discours intitulé, *Des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons.*

Au reste il est presque toujours assez facile d'empêcher, pendant l'hiver, les carpes de s'échapper par les trous que l'on peut avoir faits dans la glace. En effet il arrive le plus souvent que lorsque la surface de l'étang commence à se prendre et à se durcir, les carpes cherchent les endroits les plus profonds, et par conséquent les plus garantis du froid de l'atmosphere, fouillent avec leur museau et leurs nageoires dans la terre grasse, y font des trous en forme de bassins, s'y rassemblent, s'y entassent, s'y pressent, s'y engourdissent, et y passent l'hiver dans une torpeur assez grande pour n'avoir pas besoin de nourriture. On a même observé assez fréquemment et avec assez d'attention cette sopeur des carpes, pour savoir que pendant leur long sommeil et leur long jeûne ces cyprins ne perdent guere que le douzieme de leur poids.

Lorsqu'on ne surmonte pas par les soins éclairés de l'art les effets des causes naturelles, les carpes élevées dans les étangs ne sont pas celles dont la chair est la plus agréable au goût; on leur trouve une odeur de vase, qu'on ne fait passer qu'en les conservant pendant près d'un mois dans une eau très claire, ou en les renfermant pendant quelques jours dans une *huche* placée au milieu d'un

courant. On leur préfere celles qui vivent dans un lac, encore plus celles qui s'éjournent dans une riviere, et sur-tout celles qui habitent un étang ou un lac traversé par les eaux fraîches et rapides d'un grand ruisseau, d'une riviere ou d'un fleuve. Tous les fleuves et toutes les rivieres ne communiquent pas d'ailleurs les mêmes qualités à la chair des carpes. Il est des rivieres dont les eaux donnent à ceux de ces cyprins qu'elles nourrissent une saveur bien supérieure à celle des autres carpes; et parmi les rivieres de France on peut citer particulièrement celle du Lot [a].

---

[a] J'ai reçu, il y a plusieurs années, sur les carpes du Lot, des observations précieuses et très bien faites de feu le chef de brigade Dauriere, dont la maison de campagne étoit située sur le bord de cette riviere, et qui avoit consacré à l'étude de la nature et aux progrès de l'art rural tous les moments que le service militaire avoit laissés à sa disposition. Les amis des sciences naturelles me sauront gré de payer ici un tribut de reconnoissance et de regrets à cet officier supérieur, avec lequel j'étois lié par les liens du sang et de l'amitié la plus fidele; dont le souvenir vivra à jamais dans mon ame attendrie; dont la loyauté, la valeur, la constance héroïque, l'humanité généreuse, le dévouement sans bornes aux devoirs les plus austeres, le talent distingué dans les emplois militaires, le zele éclairé dans les fonctions civiles, avoient mérité depuis long-temps la vénéra-

Dans les fleuves, les rivieres et les grands lacs on pêche les carpes avec la *seine :* on emploie pour les prendre dans les étangs des

---

tion et l'attachement de ses concitoyens, et qui, après avoir fait des prodiges de bravoure dans la derniere guerre de la Belgique et de la Hollande, y avoir conquis bien des cœurs à la république, et s'être dérobé sans cesse aux récompenses et à la renommée, a trouvé en Italie le prix de ses hauts faits et de ses vertus le plus digne de lui, dans la gloire de mourir pour sa patrie, dans la douleur de ses freres d'armes, dans les éloges de Bonaparte. Nous ne croyons pas pouvoir lui décerner ici un hommage plus cher à ses mânes qu'en transcrivant la note suivante, qui nous a été remise dans le temps par le brave chef de bataillon Cohendet, digne ami et digne camarade de Dauriere.

« Le chef de la quatorzieme demi-brigade de ligne, « le citoyen Dauriere, aussi recommandable par un « courage digne des plus grandes ames que par ses « rares vertus et ses talents, marchant à la tête et « en avant de ses grenadiers, et excitant encore leur « bouillant courage du geste et de la voix, fut tué, « au mois de nivose an 5, à la prise des formidables « redoutes d'Alla, qui défendoient les gorges du « Tyrol et les approches de Trente.

« En dernier lieu, lors de l'évacuation du Tyrol « par les troupes françaises, un détachement de la « quatorzieme passant par Alla, sur les lieux témoins « de ses exploits et de la perte irréparable qu'elle « avoit faite de son chef, fit halte par un mouvement « spontanée, et d'une voix unanime témoigna à l'of-

collerets, des *louves* et des *nasses*, dans lesquelles on met un appât. On peut aussi se servir de l'hameçon pour la pêche des carpes. Mais ces cyprins sont très souvent plus difficiles à prendre qu'on ne le croiroit: ils se méfient des différentes substances avec lesquelles on cherche à les attirer. D'ailleurs, lorsqu'ils voient les filets s'approcher d'eux, ils savent enfoncer leur tête dans la vase, et

---

« ficier qui le commandoit le besoin qu'il avoit d'ho-
« norer les mânes de son généreux colonel.

« Le capitaine met sa troupe en bataille, lui fait « présenter les armes, prononce un éloge funebre « de leur respectable commandant, et ordonne une « décharge générale sur la terre qui renferme les « restes précieux du chef de brigade.

« Brave Dauriere, quelle douce récompense pour « ton cœur paternel si tu eusses pu voir ces fiers « vétérans des armées du Nord et d'Italie, les yeux « baignés de larmes, s'encourager par le récit de tes « vertus à redoubler de zele, de courage, et d'amour « pour leurs devoirs!

« Leur intention étoit de recueillir et de suspendre « au drapeau, dans une boîte d'or, des os du sage « qui pendant six ans les avoit commandés avec tant « d'honneur; mais, restée sur le champ de bataille le « jour et la veille d'un combat, la demi-brigade avoit « été forcée de confier le pénible soin de sa sépul- « ture à un petit nombre d'officiers: aucun de ces « derniers n'étoit présent, et l'on eut la douleur de « ne pouvoir découvrir le corps de Dauriere. »

les laisser passer par-dessus leur corps, ou s'élancer au-delà de ces instruments par une impulsion qui les éleve à deux metres ou environ au-dessus de la surface de l'eau. Aussi les pêcheurs ont-ils quelquefois le soin d'employer deux *trubles*[a], dont la position est telle, que lorsque les carpes sautent pour échapper à l'un elles retombent dans l'autre.

La fréquence de leurs tentatives à cet égard, et par conséquent l'étendue de leur instinct, sont augmentées par la facilité avec laquelle elles peuvent résister aux contusions, aux blessures, à un séjour prolongé dans l'atmosphere. C'est par une suite de cette faculté qu'on peut les transporter à de très grandes distances sans les faire périr, pourvu qu'on les renferme dans de la neige, et qu'on leur mette dans la bouche un petit morceau de pain trempé dans de l'alcool affoibli; et c'est encore cette propriété qui fait que pendant l'hiver on peut les conserver en vie dans des caves humides, et même les engraisser beaucoup, en les tenant suspendues après les avoir

[a] Voyez la description de la *seine* à l'article de la raie bouclée, du *colleret* à l'article du centropome sandat, de la *louve* et de la *nasse* à l'article du pétromyzon lamproie, et du *truble* à l'article du misgurne fossile.

entourées de mousse, en arrosant souvent leur enveloppe végétale, et en leur donnant du pain, des fragments de plantes, et du lait.

Dès le temps de Bellon on faisoit avec les œufs de carpes, du *caviar*, qui étoit très recherché à Constantinople et dans les environs de la mer Noire, ainsi que de l'Archipel, et qui étoit acheté avec d'autant plus d'empressement par les Juifs de ces contrées asiatiques et européennes, que leurs lois religieuses leur défendent de se nourrir de *caviar* fait avec des œufs d'acipenseres.

La vésicule du fiel de ces cyprins contient un liquide d'un verd foncé, très amer, et dont on a fait usage en peinture pour avoir une couleur verte; et si nous écrivions l'histoire des erreurs et des préjugés, nous parlerions de toutes les vertus extraordinaires et ridicules que l'on a supposées pour la guérison de plusieurs maladies dans une petite éminence osseuse du fond du palais des cyprins que nous considérons, que l'on a nommée *pierre de carpe*, et que l'on a souvent portée avec une confiance aveugle comme un préservatif infaillible contre des maux redoutables.

On trouve parmi les carpes, comme dans

les autres especes de poissons, des monstruosités plus ou moins bizarres. La collection du Muséum d'histoire naturelle renferme un de ces cyprins dont la bouche n'a d'autre orifice extérieur que ceux des branchies. Mais ces poissons sont sujets à présenter dans leur tête, et particulièrement dans leur museau, une difformité qui a souvent frappé les physiciens, et qui a toujours étonné le vulgaire, à cause des rapports qu'elle lui a paru avoir avec la tête d'un cadavre humain, ou au moins avec celle d'un dauphin. Rondelet[a], Gesner, Aldrovande et d'autres naturalistes en ont donné la figure ou la description : on en voit des exemples dans un grand nombre de cabinets. Le Muséum d'histoire naturelle a reçu dans le temps, de feu le président de Meslay, une carpe qui offroit cette conformation monstrueuse, et que l'on avoit pêchée dans l'étang de Meslay ; et le citoyen Noël de Rouen nous a transmis un dessin d'une carpe altérée de la même maniere dans les formes de son museau, que l'on avoit prise dans un étang voisin de Caen, et qui étoit remarquable d'ailleurs par l'uniformité de la couleur

[a]Etrange espece de carpe, *Rondelet*, *seconde partie*, *des poissons des lacs*, *chap*. 7.

verte également répandue sur toute la surface de l'animal.

Mais, indépendamment de ces monstruosités et des variétés dont nous avons déja parlé, l'espece de la carpe est fréquemment modifiée, suivant plusieurs naturalistes, par son mélange avec d'autres especes du genre des cyprins, particulièrement avec des carassins et des gibeles. Il résulte de ce mélange des individus plus gros que des gibeles ou des carassins, mais moins grands que des carpes, et qui ne pesent guere qu'un ou deux kilogrammes. Gesner, Aldrovande, Schwenckfeld, Schoneveld, Marsigli, Willughby et Klein, ont parlé de ces métis, auxquels les pêcheurs de l'Allemagne septentrionale ont donné différents noms. On les reconnoît à leurs écailles, qui sont plus petites, plus attachées à la peau que celles des carpes, et montrent des stries longitudinales; de plus leur tête est plus grosse, plus courte, et dénuée de barbillons. Mais Bloch pense qu'on ne voit ces dernieres différences que lorsque des œufs de carpe ont été fécondés par des carassins ou par des gibeles, parceque les métis ont toujours la tête et la caudale du mâle. Si ce dernier fait est bien constaté, il faudra le regarder comme un des phénomenes

les plus propres à fonder la théorie de la génération des animaux *.

* 3 rayons à la membrane branchiale du cyprin carpe.
16 rayons à chaque pectorale.
19 rayons à la nageoire de la queue.

LE CYPRIN BARBEAU[1].

Ce poisson a quelques rapports extérieurs avec le brochet, à cause de l'alongement de sa tête, de son corps et de sa queue. La partie supérieure de ce cyprin est olivâtre; les côtés sont bleuâtres au-dessus de la ligne latérale, et blanchâtres au-dessous de cette même ligne, qui est droite et marquée par une série de points noirs; le ventre et la gorge sont blancs; une nuance rougeâtre est répandue sur les pectorales, sur les ventrales, sur la nageoire de l'anus, et sur la caudale, qui d'ailleurs montre une bordure noire; la dorsale est bleuâtre. La levre supérieure est rouge, forte, épaisse, et conformée de ma-

[1] *Barbio*, en Espagne; *barbio*, *barbo*, en Italie; *merenne*, en Hongrie; *ssasana*, *ussatch*, en Russie; *barb*, *barbet*, *barme*, *steinbarben*, *rothbart*, en Allemagne; *barm*, *berm*, *barbeel*, en Hollande; *barbell*, en Angleterre.

niere que l'animal peut l'étendre et la retirer facilement. Les écailles sont striées, dentelées, et attachées fortement à la peau. L'épine dorsale renferme quarante-six ou quarante-sept vertebres, et s'articule de chaque côté avec seize côtes.

Le barbeau se plaît dans les eaux rapides qui coulent sur un fond de cailloux ; il aime à se cacher parmi les pierres et sous les rives avancées. Il se nourrit de plantes aquatiques, de limaçons, de vers et de petits poissons; on l'a vu même rechercher des cadavres. Il parvient au poids de neuf ou dix kilogrammes. On le pêche dans les grands fleuves de l'Europe, et particulièrement dans ceux de l'Europe méridionale. Suivant Bloch il acquiert dans le Véser une graisse très agréable au goût, à cause du lin que l'on met dans ce fleuve. Il ne produit que vers sa quatrieme ou sa cinquieme année. Le printemps est la saison pendant laquelle il fraie: il remonte alors dans les rivieres, et dépose ses œufs sur des pierres, à l'endroit où la rapidité de l'eau est la plus grande. On le pêche avec des filets ou à la ligne, et on l'attire avec de très petits poissons, des vers, des sangsues, du fromage, du jaune d'œuf, ou du camphre. Sa chair est blanche et de bon goût. On assure

cependant que ses œufs sont très malfaisants : mais Bloch, je ne sais pourquoi, regarde comme fausses les propriétés funestes qu'on leur attribue.

Nous lisons dans les notes manuscrites du tribun Pénieres, que nous avons déja citées plusieurs fois, que, dans le département de la Correze, les barbeaux cherchent les bassi profonds et pierreux. Au moindre bruit ilsse cachent sous les rochers saillants ; et ils se tiennent sous cette sorte de toit avec tant de constance, que lorsqu'on fouille leur asile, ils souffrent qu'on enleve leurs écailles, et reçoivent même souvent la mort, plutôt que de se jeter contre le filet qui entoure leur retraite, et dans les mailles duquel le rayon dentelé de leur dorsale ne contribueroit pas peu à les retenir.

Ils se réunissent en troupes de douze, de quinze et quelquefois de cent individus. Ils se renferment dans une grotte commune, à laquelle leur association doit le nom de *nichée* que leur donnent les pêcheurs. Lorsque les rivieres qu'ils fréquentent charient des glaçons, ils choisissent des graviers abrités contre le froid, et exposés aux rayons du soleil ; et si la surface de la riviere se gele et se durcit, ils viennent assez fréquemment auprès des trous qu'on pratique dans la glace, peut-

être pour s'y pénétrer du peu de chaleur que peuvent leur donner les rayons affoiblis du soleil de l'hiver.

Plusieurs barbeaux se trouvent-ils réunis dans un réservoir où ils manquent de nourriture, ils sucent la queue les uns des autres au point que les plus gros ont bientôt exténué les plus petits *.

* 17 rayons à chaque pectorale du cyprin barbeau.
19 rayons à la nageoire de la queue.

LE CYPRIN SPÉCULAIRE,

ET

LE CYPRIN A CUIR.

Nous donnons le nom de *spéculaire* à un cyprin très remarquable par les grandes écailles disposées en séries, et quelquefois distribuées d'ailleurs avec plus ou moins d'irrégularité sur sa surface. Ces écailles sont souvent quatre ou cinq fois plus larges à proportion que celles de la carpe; et quoique striées de maniere à paroître comme rayonnées, elles ont assez d'éclat pour être comparées à de petits miroirs. Ces lames brillantes sont ordinairement placées de maniere qu'elles for-

ment de chaque côté deux ou trois rangées longitudinales. Leur couleur est jaune, et une bordure brune releve leurs nuances. Elles se détachent facilement de l'animal; et lorsqu'elles ne sont pas répandues sur tout le corps du poisson, les places qu'elles laissent dénuées de substance écailleuse sont recouvertes d'une peau noirâtre, plus épaisse que celle qui croît au-dessous de ces lames spéculaires. On trouve les cyprins qui sont revêtus de ces écailles grandes et luisantes dans plusieurs contrées de l'Europe; mais ils sont très multipliés dans l'Allemagne septentrionale, particulièrement dans le pays d'Anhalt, dans la Saxe, dans la Franconie, dans la Bohême, où on les éleve dans les étangs, où ils parviennent à une grosseur très considérable, et où leur chair acquiert une saveur que l'on a préférée au goût de celle de la carpe.

Si les cyprins spéculaires perdoient tous les miroirs écailleux qui sont disséminés sur leur surface, ils ressembleroient beaucoup aux *cyprins à cuir.* Ces derniers néanmoins ont la peau plus brune, plus dure et plus épaisse; ce qui leur a fait donner le nom spécifique que nous leur conservons. Ces cyprins à cuir vivent en Silésie, où on peut les multiplier et les faire croître aussi promptement que

les carpes. Bloch rapporte que M. le baron de Sierstorpff, qui en a eu dans ses étangs auprès de Breslaw, et qui les a très bien observés, a vu des cyprins qui par leurs caracteres paroissoient tenir le milieu entre les *cyprins à cuir* et les *cyprins spéculaires*, et qu'il regardoit comme des métis provenus du mélange de ces deux especes*.

* 18 rayons à chaque pectorale du cyprin spéculaire. 25 rayons à la nageoire de la queue.

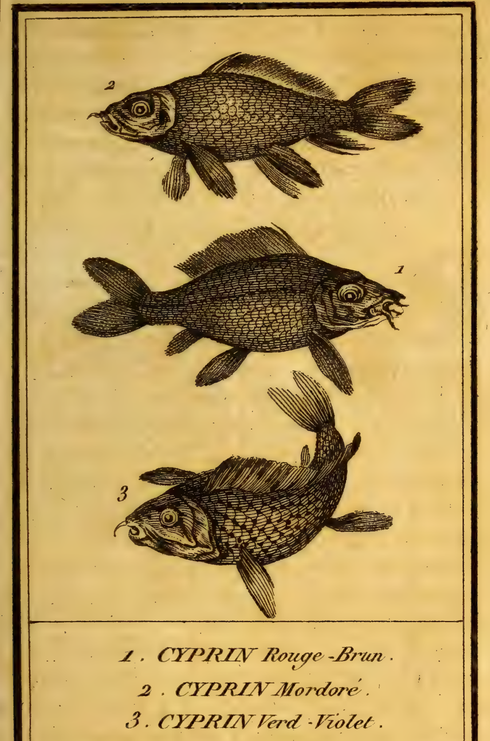
LE CYPRIN BINNY,

LE CYPRIN BULATMAI,

LE CYPRIN MURSE, ET LE CYPRIN ROUGE-BRUN.

Le binny, que les eaux du Nil nourrissent, a la tête un peu comprimée; le dos élevé; le ventre arrondi; la ligne latérale courbée vers le bas; l'anale et la caudale rouges, avec du blanc à leur base, et les autres nageoires

[1] *Lepidotus*, par les anciens auteurs, suivant une note manuscrite que notre savant ami et confrere le professeur Geoffroy nous a fait parvenir du Caire; *benny* et *benni*, en Egypte, suivant le citoyen Cloquet.



1. CYPRIN Rouge-Brun.

2. CYPRIN Mordoré.

3. CYPRIN Verd-Violet.

J Dauguet S.

blanchâtres et bordées d'une couleur mêlée de roux. L'éclat de l'argent dont brillent ses écailles le fait remarquer, comme celui de l'or attire l'œil de l'observateur sur le bulatmai de la mer Caspienne. Ce dernier poisson présente en effet des reflets dorés au milieu des teintes argentines du ventre, et des nuances couleur d'acier de sa partie supérieure. Sa tête brune par-dessus, est blanche par-dessous; la dorsale noirâtre; la nageoire de la queue rougeâtre; l'anale rouge, avec la base blanchâtre; l'extrémité des pectorales et celle des ventrales d'un rouge plus ou moins vif; la base de ces ventrales et de ces pectorales grise ou blanche, ou d'un blanc mêlé de gris.

La mer Caspienne, dans laquelle on trouve le bulatmai, nourrit aussi le murse. Une couleur dorée, mêlée de brun dans la partie supérieure du poisson, et de blanc dans la partie inférieure de l'animal; des opercules bruns et lisses; une anale semblable par sa forme aux ventrales, et blanche comme ces dernieres; les taches brunes de ces ventrales; la teinte foncée des autres nageoires; l'alongement de la tête, du corps et de la queue; la convexité du crâne; la petitesse des écailles; la mucosité répandue sur les téguments, servent à distin-

guer ce cyprin murse, qui parvient à la longueur de trois ou quatre décimetres, et qui remonte dans le fleuve Cyrus lorsque le printemps ramene le temps du frai *.

Les deux mâchoires du rouge-brun sont presque également avancées. Ce cyprin vit dans les eaux de la Chine : on peut en voir une figure très bien faite dans la collection des peintures chinoises données à la France par la Hollande. Nous en publions les premiers la description.

* 17 rayons à chaque pectorale du cyprin binny.
19 rayons à la nageoire de la queue.
19 rayons à chaque pectorale du cyprin bulatmai.
21 rayons à la caudale.
17 rayons à chaque pectorale du cyprin murse.
19 rayons à la nageoire de la queue.

LE CYPRIN GOUJON[1],

ET

LE CYPRIN TANCHE[2].

Lacs paisibles, rivieres tranquilles, ombrages parfumés, rivages solitaires, et vous, re-

[1] *Goujon de riviere; goiffon*, *vairon*, dans quelques départements de France; *gründling*, *gressling*,

traites hospitalieres, où la modération ne plaça sur une table frugale que des mets avoués par la sagesse ; séjour du calme, asile du bonheur pour les cœurs sensibles que la perte d'un objet adoré n'a point condamnés à des regrets éternels, vos images enchanteresses ne cessent d'entourer le portrait du poisson que nous allons décrire. Son nom rappelle et les rives fortunées près desquelles il éclôt, se développe et se reproduit, et l'habitation touchante et simple des vertus bienfaisantes, des affections douces, de l'heureuse médiocrité, dont il sert si souvent aux repas salutaires. On le trouve dans les eaux de l'Europe dont le sel n'altere pas la pureté, et particulièrement dans celles qui reposent ou coulent mollement et sans mélange sur un fond sablonneux. Il préfere les lacs que la tempête

---

gos, en Allemagne; *grandulis pohps*, en Livonie; *grumpel*, *sandhart*, *gympel*, en Danemarck; *grondel*, en Hollande; *greyling*, *gudjeon*, en Angleterre.

* *Tenca*, en Italie; *schlei*, *knochen-schleye*, le mâle, *bauch-schleye*, la femelle, en Allemagne; *schumacher*, en Livonie; *kuppesch*, *lichnis*, *line*, *schleye*, en Estonie; *skomacker*, *linnore*, *sutore*, en Suede; *suder*, *slie*, en Danemarck; *muythonden*, en Frise; *zeelt*, en Hollande; *tench*, en Angleterre.

n'agite pas. Il y passe l'hiver; et lorsque le printemps est arrivé, il remonte dans les rivieres, où il dépose sur les pierres sa laite ou ses œufs dont la couleur est bleuâtre et le volume très petit. Il ne se débarrasse de ce poids incommode que peu-à-peu, et en employant souvent près d'un mois à cette opération, dont la lenteur prouve que tous les œufs ne parviennent pas à la fois à la maturité, et que les diverses parties de la laite ne sont entièrement formées que successivement. Dans quelques rivieres, et notamment dans celle de la Correze, il ne fréquente ordinairement les *frayeres* [a] que depuis le coucher du soleil jusqu'au lever de cet astre.

Le tribun Pénieres, de qui nous tenons cette derniere observation, nous a écrit que, dans le Cantal et la Correze, les femelles de l'espece du goujon, et de plusieurs autres especes de poissons, étoient cinq ou six fois plus nombreuses que les mâles.

Vers l'automne les goujons reviennent dans les lacs. On les prend de plusieurs manieres; on les pêche avec des filets et avec l'hameçon. Ils sont d'ailleurs la proie des oi-

---

[a] Nom donné dans plusieurs contrées aux endroits ou fraient les poissons.

seaux d'eau, ainsi que des grands poissons, et cependant ils sont très multipliés. Ils vivent de plantes, de petits œufs, de vers, de débris de corps organisés. Ils paroissent se plaire plusieurs ensemble; on les rencontre presque toujours réunis en troupes nombreuses. Ils perdent difficilement la vie. A peine parviennent-ils à la longueur d'un ou deux décimetres.

Leur canal intestinal présente deux sinuosités; quatorze côtes soutiennent de chaque côté l'épine dorsale, qui renferme trente-neuf vertebres.

Leur mâchoire supérieure est un peu plus avancée que celle de dessous; leurs écailles sont grandes, à proportion de leurs principales dimensions; leur ligne latérale est droite.

Leurs couleurs varient avec leur âge, leur nourriture, et la nature de l'eau dans laquelle ils sont plongés; mais le plus souvent un bleu noirâtre regne sur leur dos: leurs côtés sont bleus dans leur partie supérieure; le bas de ces mêmes côtés et le dessous du corps offrent des teintes mêlées de blanc et de jaune; des taches bleues sont placées sur la ligne latérale; et l'on voit des taches noires sur la caudale et sur la dorsale, qui sont jaunâtres

ou rougeâtres, comme les autres nageoires.

Les tanches sont aussi sujettes que les goujons à varier dans leurs nuances, suivant l'âge, le sexe, le climat, les aliments et les qualités de l'eau. Communément on remarque du jaune verdâtre sur leurs joues, du blanc sur leur gorge, du verd foncé sur leur front et sur leur dos, du verd clair sur la partie supérieure de leurs côtés, du jaune sur la partie inférieure de ces dernieres portions, du blanchâtre sur le ventre, du violet sur les nageoires; mais plusieurs individus montrent un verd plus éclairci, ou plus voisin du noir; les mâles particulièrement ont des teintes moins obscures; ils ont aussi les ventrales plus grandes, les os plus forts, la chair plus grasse et plus agréable au goût. Dans les femelles comme dans les mâles la tête est grosse; le front large; l'œil petit; la levre épaisse; le dos un peu arqué; chacun des os qui retiennent les pectorales ou les ventrales très forts; la peau noire; toute la surface de l'animal couverte d'une matiere visqueuse assez abondante pour empêcher de distinguer facilement les écailles; l'épine dorsale composée de trente-neuf vertebres, et soutenue à droite et à gauche par seize côtes.

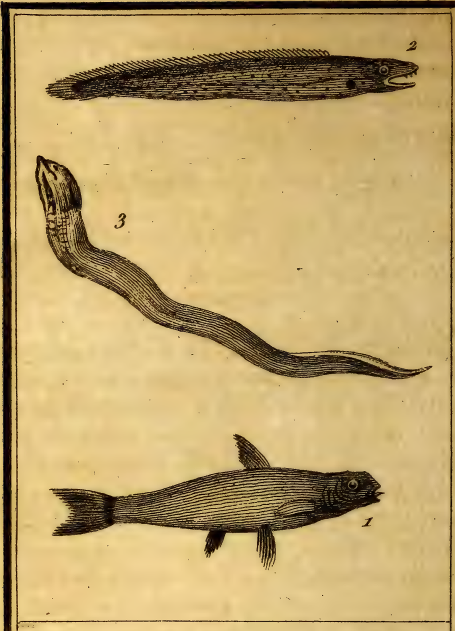
On trouve des tanches dans presque toutes les parties du globe. Elles habitent dans les lacs et dans les marais; les eaux stagnantes et vaseuses sont celles qu'elles recherchent. Elles ne craignent pas les rigueurs de l'hiver: on n'a pas même besoin dans certaines contrées de casser en différents endroits la glace qui se forme au-dessus de leur asile; ce qui prouve qu'il n'est pas nécessaire d'y donner une issue aux gaz qui peuvent se produire dans leurs retraites, et ce qui paroît indiquer qu'elles y passent la saison du froid enfoncées dans le limon, et au moins à demi engourdies, ainsi que l'ont pensé plusieurs naturalistes.

On peut mettre des tanches dans des viviers, dans des mares, même dans de simples abreuvoirs; elles se contentent de peu d'espace. Lorsque l'été approche elles cherchent des places couvertes d'herbe pour y déposer leurs œufs, qui sont verdâtres et très petits. On les pêche à l'hameçon, ainsi qu'avec des filets; mais fréquemment elles rendent vains les efforts des pêcheurs, ainsi que la ruse ou la force des poissons voraces, en se cachant dans la vase. La crainte, tout comme le besoin de céder à l'influence des changements de temps, les porte aussi quelquefois à s'élan-

cer hors de l'eau, dont le défaut ne leur fait pas perdre la vie aussi vîte qu'à beaucoup d'autres poissons.

Elles se nourrissent des mêmes substances que les carpes, et peuvent par conséquent nuire à leur multiplication. Leur poids peut être de trois ou quatre kilogrammes. Leur chair molle, et quelquefois imprégnée d'une odeur de limon et de boue, est difficile à digérer; mais d'ailleurs, suivant les pays, les temps, les époques de l'année, les altérations ou les modifications des individus, et une sorte de mode ou de convention, elles ont été estimées ou dédaignées *. On s'est même assez occupé de ces abdominaux dans beaucoup de contrées pour leur attribuer des propriétés très extraordinaires. On a cru que coupées en morceaux et mises sous la plante des pieds, elles guérissoient de la peste et des fievres brûlantes; qu'appliquées vivantes sur le front, elles appaisoient les maux de tête; qu'attachées sur la nuque, elles calmoient l'inflammation des yeux; que placées sur le ventre, elles faisoient disparoître la jaunisse;

* 16 rayons à chaque pectorale du cyprin goujon.
19 rayons à la nageoire de la queue.
18 rayons à chaque pectorale du cyprin tanche.
19 rayons à la caudale.



1. CYPRIN Verdâtre.
2. MURÉNOPHIS Haüy.
3. VNIBRANCHAPERTURE Lisse.

L Pauquet S.

que leur fiel chassoit les vers; et que les poissons guérissoient leurs blessures en se frottant contre la substance huileuse qui les enduit.

LE CYPRIN CAPOET,

LE CYPRIN TANCHOR,

LE CYPRIN VONCONDRE[1], ET LE CYPRIN VERDATRE.

Le capoet habite dans la mer Caspienne; il remonte dans les fleuves qui se jettent dans cette mer: mais ce qui est remarquable, c'est qu'il passe la belle saison dans cette mer intérieure, et qu'il ne va dans l'eau douce que pendant l'hiver. Sa longueur est de trois ou quatre décimetres. Il a les écailles arrondies, minces, striées, argentées, et pointillées de brun, excepté celles du ventre qui sont blanches; la tête courte, très large et lisse; le sommet de la tête brun et convexe; le museau avancé; les opercules unis, bruns et pointillés; la ligne latérale courbée vers le bas, auprès de son origine; les nageoires brunes et

[1] *Wonkondey*, en langue tamulique.

parsemées de points obscurs; un appendice auprès de chaque ventrale.

Le cyprin tanchor doit être compté parmi les plus beaux poissons. La dorure éclatante répandue sur sa surface, le noir brillant des points ou des taches que l'on voit sur son corps, sur sa queue, et sur ses instruments de natation, le blanchâtre transparent de ses nageoires, les teintes noires de son front et de la partie antérieure de son dos, font paroître très vifs et rendent très agréables le rose des levres et du nez, celui qui colore ses rayons d'ailleurs très agiles, et le rouge qui, distribué en petites gouttes plus ou moins rapprochées, marque le cours de sa ligne latérale. Il a cette même ligne latérale large et droite; et sa tête est petite.

Ce cyprin, qui peut faire l'ornement des canaux et des pieces d'eau, habite les étangs de la haute Silésie, d'où il a été transporté avec succès dans les eaux de Schœnhausen en Brandebourg, par les soins de la reine de Prusse femme du grand Frédéric. Il résiste à beaucoup d'accidents. Il ne croît que lentement; mais il parvient à une longueur de près d'un metre. On peut le nourrir avec des débris de végétaux, des vers, du pain, des pois, des feves cuites. On a cru remarquer qu'il étoit

moins sensible que les carpes au son de la cloche dont on se sert dans plusieurs viviers pour avertir ces derniers poissons qu'on leur apporte leur nourriture ordinaire.

Le voncondre vit dans les lacs et dans les rivieres de la côte du Malabar. Il parvient à la longueur d'un demi-metre. On ne doit pas oublier la compression de son corps ; la surface unie de sa tête, de sa langue, de son palais ; le peu de largeur des os de ses levres ; la direction droite de sa ligne latérale, le violet argenté de sa couleur générale ; le bleu de ses nageoires.

Le verdâtre, dont la description n'a pas encore été publiée, et dont le citoyen Noël a bien voulu nous envoyer un dessin accompagné d'une note relative à cet abdominal, montre un barbillon blanc, court et délié à chacun des angles de ses mâchoires. Ses couleurs sont très chatoyantes. Un individu de cette espece a été pêché, vers la fin de germinal, à la source d'un petit ruisseau auprès de Rouen *.

* 19 rayons à chaque pectorale du cyprin capoet.
19 rayons à la nageoire de la queue.
16 rayons à chaque pectorale du cyprin tanchor.
19 rayons à la caudale.
17 rayons à chaque pectorale du cyprin voncondre.
28 rayons à la nageoire de la queue.

LE CYPRIN ANNE-CAROLINE.

Voici le troisieme hommage que mon cœur rend dans cette Histoire aux vertus, à l'esprit supérieur, aux charmes, aux talents d'une épouse adorée et si digne de l'être. Ah! lorsque naguere j'exprimois dans cet ouvrage mes sentiments immortels pour elle, je pouvois encore et la voir, et lui parler, et l'entendre; c'étoit auprès d'elle que j'écrivois cet éloge si mérité, que j'étois obligé de cacher avec tant de soin à sa modestie. L'espérance me soutenoit encore au milieu des peines cruelles que ses douleurs horribles me faisoient souffrir, et de la tendre admiration que m'inspiroit cette patience si douce qu'une année de tourments n'a pu altérer.

Aujourd'hui j'écris seul, livré à la douleur profonde, condamné au désespoir par la mort de celle qui m'aimoit. Ah! pour trouver quelque soulagement dans le malheur affreux qui ne cessera de m'accabler que lorsque je reposerai dans la tombe de ma bien-aimée [a],

[a] Sa dépouille mortelle attend la mienne dans le cimetiere de Leuville, village du département de Seine et Oise, où elle étoit née, où j'ai passé auprès



1. CYPRIN Anne Caroline.

2. CYPRIN Gros yeux.

3. CYPRIN Quatre Lobes.

J Fauquet S.

que n'ai-je le style de mes maîtres pour graver sur un monument plus durable que le bronze l'expression de mon amour et de mes regrets éternels !

Du moins les amis de la nature, qui parcourront cette Histoire, ne verront pas cette page arrosée de mes larmes ameres sans penser avec attendrissement à ma Caroline, si bonne, si parfaite, si aimable, enlevée si jeune à son époux désolé.

Le cyprin que nous consacrons à sa mémoire, et dont la description n'a pas encore été publiée, est un des poissons les plus beaux et les plus utiles.

A l'éclat de l'or et de l'argent qui brillent sur son corps et sur sa queue se réunit celui de ses nageoires, qui sont d'un jaune doré.

Au milieu de l'or qui resplendit sur le derriere de la tête et sur la partie antérieure du dos on voit une tache verdâtre placée sur la nuque, et trois taches d'un beau noir, la premiere ovale, la seconde alongée et sinueuse,

---

d'elle tant de moments heureux; où elle a voulu reposer au milieu de ses proches, et où les larmes de tous les habitants prouvent plus que tous les éloges sa bienfaisance et sa bonté. Bénis soient ceux qui me déposeront auprès d'elle dans son dernier asile !

et la troisieme ronde, situées de chaque côté du poisson.

Des taches très inégales, irrégulieres, noires et distribuées sans ordre, relevent avec grace les nuances verdâtres qui regnent sur le dos.

Chaque commissure des levres présente un barbillon; l'ouverture de la bouche est petite; un grand orifice répond à chaque narine; les écailles sont striées et arrondies; les pectorales étroites et longues; les rayons de chaque ventrale alongés, ainsi que ceux de l'anale, qui est à une égale distance des ventrales et de la nageoire de la queue.

On trouvera une image de ce cyprin dans la collection des peintures sur vélin du Muséum national d'histoire naturelle.

Sa chair fournit une nourriture abondante et très agréable.

LE CYPRIN MORDORÉ,

ET

LE CYPRIN VERD-VIOLET.

Ces deux poissons sont encore inconnus des naturalistes. Ils habitent dans les eaux de la

Chine. On peut en voir la figure et les couleurs dans les belles peintures chinoises que nous avons souvent citées, et qui sont déposées au Muséum national d'histoire naturelle.

La parure du mordoré paroît d'autant plus riche que ses teintes dorées se marient avec des reflets rougeâtres distribués sur sa partie inférieure. Indépendamment de la bosse que l'on voit sur la nuque, trois petites élévations convexes sont placées l'une au-devant de l'autre sur la partie supérieure de la tête. Chaque opercule est composé de trois pieces. Les pectorales et les ventrales sont de la même grandeur et de la même forme. L'anale est plus petite que chacune de ces nageoires, triangulaire, et composée de rayons articulés, excepté le premier, qui est fort et légèrement dentelé. La ligne latérale est courbée vers le bas.

Le verd-violet a ses opercules anguleux par derriere, et composés chacun de deux pieces. L'ouverture de la bouche est petite. Les pectorales, les ventrales et l'anale sont presque ovales; mais les premieres sont plus grandes que les secondes, et les secondes plus grandes que la nageoire de l'anus. La ligne latérale est presque droite. Les écailles sont en losange.

LE CYPRIN HAMBURGE[1],

LE CYPRIN CÉPHALE,

LE CYPRIN SOYEUX, ET LE CYPRIN ZÉELT.

Le museau de l'hamburge est arrondi; sa tête paroît d'autant plus petite que son corps a une très grande hauteur, que ce poisson est très épais, et que son dos se recourbe en arc de cercle. Sa partie supérieure est d'un brun foncé, qui se change en olivâtre sur la tête. Ses côtés sont verdâtres vers le haut, et jaunâtres vers le bas. Son ventre est d'un blanc mêlé de rouge. Ses pectorales sont violettes; des nuances jaunâtres et une bordure grise distinguent les autres nageoires.

L'hamburge se plaît dans les eaux dont le fond est de glaise ou marneux; il aime les lacs et les étangs. Il ne contracte pas facilement

---

[1] *Carassin; garcis*, dans plusieurs contrées de l'Allemagne méridionale; *zobelpleinzl*, *braxen*, en Autriche; *coras*, en Hongrie; *karausse*, en Silésie; *karsche*, dans la basse Silésie; *karausche*, en Saxe; *karutz*, en Westphalie, *ruda*, *carussa*, en Suede; *karudse*, en Danemarck; *hamburger*, *sternkarper*, en Hollande; *crucian*, en Angleterre.

de mauvais goût dans les eaux fangeuses s'il vit dans celles qui sont dormantes et qui n'occupent qu'un petit espace. Lorsque l'hiver regne il peut même être conservé assez long-temps hors de l'eau sans périr ; et dans cette saison froide on le transporte en vie à d'assez grandes distances en le plaçant dans de la neige, et en l'entourant de feuilles de chou, de laitue, ou d'autres végétaux analogues à ces dernieres plantes.

Il se nourrit, comme les carpes, de vers, de végétaux, de débris de substances organisées, qu'il ramasse dans la vase. On l'engraisse avec des feves cuites, des pois, du pain de chenevis, du fumier de brebis. Il croît lentement. Son poids n'excede guere un demi-kilogramme ; mais sa chair est blanche, tendre, saine, et peut devenir très délicate.

C'est ordinairement à l'âge de deux ans qu'il commence à frayer. On le prend avec des nasses, au filet et à l'hameçon. Son canal intestinal présente cinq sinuosités. Quinze côtes sont placées de chaque côté de son épine dorsale, qui renferme trente vertebres. Ses œufs sont jaunâtres, et à-peu-près de la grosseur des graines de pavot.

Le Danube, le Rhin et d'autres fleuves nourrissent le céphale, dont la ligne latérale

est située très bas; ses écailles sont d'ailleurs grandes et arrondies; sa caudale est ovale. Des teintes bleuâtres paroissent sur son dos; son ventre et ses côtés, argentés pendant sa jeunesse, sont ensuite d'un jaune doré, parsemé de points bruns. Sa longueur est de trois ou quatre décimetres *.

Le soyeux, qui habite les eaux dormantes de la Daurie, n'a le plus souvent que cinq ou six centimetres de longueur. Il est très brillant d'argent, de violet et d'azur; une couleur de rose pâle paroît sur son abdomen; sa caudale est d'un brun rougeâtre; l'extrémité de ses ventrales et de sa nageoire de l'anus montre une nuance plus ou moins noire.

Le zéelt, que les naturalistes ne connoissent pas encore, et dont nous avons vu un individu parmi les poissons desséchés donnés par la Hollande à la France, a les écailles petites, et les pectorales arrondies, ainsi que les ventrales.

* 13 rayons à chaque pectorale du cyprin hamburge.
21 rayons à la nageoire de la queue.
16 rayons à chaque pectorale du cyprin céphale.
17 rayons à la caudale.
16 rayons à chaque pectorale du cyprin zéelt.
23 rayons à la nageoire de la queue.

LE CYPRIN DORÉ[1],

LE CYPRIN ARGENTÉ,

LE CYPRIN TÉLESCOPE[2], LE CYPRIN GROS-YEUX, ET LE CYPRIN QUATRE-LOBES.

La beauté du cyprin doré inspire une sorte d'admiration; la rapidité de ses mouvements charme les regards. Mais élevons notre pensée : nous avons sous les yeux un des plus grands triomphes de l'art sur la nature. L'empire que l'industrie européenne est parvenue à exercer sur des animaux utiles et affectionnés, sur ces compagnons courageux, infatigables et fideles qui n'abandonnent l'homme ni dans ses courses, ni dans ses travaux, ni dans ses dangers, sur le chien si sensible et le cheval si généreux, l'industrie chinoise l'a obtenu sur le *doré*, cette espece plus garantie

---

[1] *Dorade de la Chine*, *poisson d'or*, *doré de la Chine; silberfisch* (quand il est jeune), *goldkarpfen*, en Allemagne; *goldfisch*, en Suede et en Hollande; *goldfish*, en Angleterre; *kingjo*, à la Chine; *kin-ju*, au Japon.

[2] *Glotzauge*, par les Allemands, *long-tsing-ya*, par les Chinois.

cependant de son influence par le fluide dans lequel elle est plongée, plus indépendante par son instinct, et plus rebelle à ses soins, comme plus sourde à sa voix ; mais la constance et le temps ont vaincu toutes les résistances.

Le besoin d'embellir et de vivifier les eaux de leurs jardins, de leurs retraites, d'un séjour consacré aux objets qui leur étoient le plus chers, a inspiré aux Chinois les tentatives, les précautions et les ressources qui pouvoient le plus assurer leur succès ; et comme depuis bien des siecles ils imitent avec respect les procédés qui ont réussi à leurs peres, c'est toujours par les mêmes moyens qu'ils ont agi sur l'espece du doré : ils l'ont attaquée, pour ainsi dire, par les mêmes faces ; ils ont pesé sur les mêmes points ; les empreintes ont été de plus en plus creusées de génération en génération ; les changements sont devenus profonds ; et les altérations ont trop pénétré dans la masse pour n'être pas durables.

Ils l'ont modifiée à un tel degré que les organes mêmes de la natation du doré n'ont pu résister aux effets d'une attention sans cesse renouvelée. Dans plusieurs individus la surface des nageoires a été augmentée, dans d'autres diminuée ; dans ceux-ci la dorsale a été réduite à un très petit nombre de rayons, ou rem-

placée par une sorte de bosse ou d'excroissance double ou simple, ou retranchée entièrement sans laisser de trace de son existence perdue; dans ceux-là les ventrales ont disparu; dans quelques uns l'anale a été doublée, et la caudale, doublement échancrée, a montré un croissant double, ou trois pointes au lieu de deux: et si l'on réunit à ces signes de la puissance de l'homme toutes les différences que ce pouvoir de l'art a introduites dans les proportions des organes du doré, ainsi que toutes les nuances que ce même art a mêlées aux couleurs naturelles de ce cyprin, et sur-tout si l'on pense à toutes les combinaisons qui peuvent résulter des divers mélanges de ces modifications plus ou moins importantes, on ne sera pas étonné du nombre prodigieux de métamorphoses que le cyprin doré présente dans les eaux de la Chine ou dans celles de l'Europe. On peut voir les principales de ces dégradations, ou, si l'on aime mieux, de ces améliorations, représentées d'une maniere très intéressante dans un ouvrage publié il y a plusieurs années par MM. Martinet et Sauvigny, et exécuté avec autant d'habileté que de soin d'après des dessins coloriés envoyés de la Chine au ministre d'état Bertin. En examinant avec attention ce recueil précieux on seroit tenté

de compter près de cent variétés plus ou moins remarquables produites par la main de l'homme dans l'espece du cyprin ; et c'est ce titre assez rare de prééminence et de domination sur les productions de la nature que nous avons cru devoir faire observer[a].

Le desir d'orner sa demeure a produit le perfectionnement des cyprins dorés ; la nouvelle parure, les nouvelles formes, les nouveaux mouvements que leur a donné l'éducation, ont rendu leur domesticité plus nécessaire encore aux Chinois. Les dames de la Chine, plus sédentaires que celles des autres contrées, plus obligées de multiplier autour d'elles tout ce qui peut distraire l'esprit, amuser le cœur, et charmer des loisirs trop prolongés, se sont sur-tout entourées de ces cyprins si décorés par la nature, si favorisés par l'art ; images de leur beauté admirée, mais captive, et dont les évolutions, les jeux et les amours peuvent remplacer dans des ames mélancoliques la peine de l'inaction, l'ennui du désœuvrement, et le tourment de vains desirs, par des sensations légeres, mais dou-

---

[a] Voyez le Discours intitulé, *Des effets de l'art de l'homme sur la nature des poissons.*

ces, des idées fugitives, mais agréables, des jouissances foibles, mais consolantes et pures. Non seulement elles en peuplent leurs étangs, mais elles en remplissent leurs bassins, et elles en élevent dans des vases de porcelaine ou de crystal au milieu de leurs asiles les plus secrets.

Les *dorés* sont particulièrement originaires d'un lac peu éloigné de la haute montagne que les Chinois nomment Tsienking, et qui s'éleve dans la province de The-kiang, auprès de la ville de Tchanghou, vers le trentieme degré de latitude: leur véritable patrie appartient donc à un climat assez chaud ; mais on les a accoutumés facilement à une température moins douce que celle de leur premier séjour: on les a transportés dans les autres provinces de la Chine, au Japon, en France, en Allemagne, en Hollande, dans presque toute l'Europe, dans les autres parties du globe, et, suivant Bloch, l'Angleterre en a nourri dès 1611, sous le regne de Jacques premier.

Le même savant rapporte que M. Oelrichs, bourgmestre de Brême, avoit élevé avec succès un assez grand nombre de cyprins dorés dans un bassin de douze metres de long qu'il avoit fait creuser exprès.

Lorsqu'on introduit ainsi de ces poissons dans un vivier ou dans un étang où l'on de-

sire de les voir multiplier, il faut, si cette piece d'eau ne présente ni bords unis, ni fonds tapissés d'herbe, y placer, dans le temps du frai, des branches et des rameaux verds.

Cette même piece d'eau renferme-t-elle du terreau ou de la terre grasse? les cyprins dorés trouvent dans cet humus un aliment suffisant. Le fond du bassin est-il sablonneux? on donne aux dorés du fumier, du pain de froment, et du pain de chenevis. S'il est vrai, comme on l'a écrit, que les Chinois ne jettent pendant l'hiver aucune nourriture aux dorés qu'ils conservent dans leurs jardins, ce ne doit être que dans les provinces de la Chine où cette saison est assez froide pour que ces cyprins y soient soumis au moins à un commencement de torpeur. Mais, quoi qu'il en soit, il faut procurer à ces poissons un abri de feuillage dont l'ombre, s'étendant jusqu'à leur habitation, puisse les garantir de l'ardeur du soleil ou des effets d'une vive lumiere, lorsque cette chaleur trop forte ou cette clarté trop grande pourroient les incommoder ou blesser leurs yeux.

Préfere-t-on de rapprocher de soi ces abdominaux dont la parure est si superbe, et de les garder dans des vases? on les nourrit avec des fragments de petites oublies, de la

mie de pain blanc bien fine, des jaunes d'œufs durcis et réduits en poudre, de la chair de porc hachée, des mouches ou de petits limaçons bien onctueux. Pendant l'été il faut renouveler l'eau de leur vase tous les trois jours, et même plus souvent, si la chaleur est vive et étouffante; mais pendant l'hiver il suffit de changer l'eau dans laquelle ils nagent tous les huit ou tous les quinze jours. L'ouverture du vase doit être telle qu'elle suffise à la sortie des gaz qui doivent s'exhaler, et cependant que les cyprins ne puissent pas s'élancer facilement par-dessus les bords de cet orifice.

Les dorés fraient dans le printemps, ont une grande abondance d'œufs ou de laite, multiplient beaucoup, et peuvent vivre quelque temps hors de l'eau. Leur instinct est un peu supérieur à celui de plusieurs autres poissons. L'organe de l'ouïe est en effet plus sensible dans ces abdominaux que dans beaucoup d'osseux et de cartilagineux : ils distinguent aisément le son particulier qui leur annonce l'arrivée de la nourriture qu'on leur donne. Les Chinois les accoutument à ce son par le moyen d'un sifflet; et ces cyprins reconnoissent souvent l'approche de ceux qui leur apportent leur nourriture par le bruit de leur démarche. Cette supériorité d'organisation et

d'instinct doit les avoir rendus un peu plus susceptibles des impressions que l'art leur a fait éprouver.

Les couleurs brillantes dont les dorés sont peints ne sont pas toujours effacées en entier par la mort de l'animal : mais si alors on met ces poissons dans de l'alcool, ces riches et vives nuances disparoissent bientôt. Ces teintes dépendent en très grande partie de la matiere visqueuse dont les téguments des cyprins dorés sont enduits, et qui, emportée par l'alcohol, colore cette derniere substance, ainsi que Bloch l'a observé.

Au reste, pendant que ces abdominaux jouissent de toutes leurs facultés, ils ont ordinairement l'iris jaune, le dessus de la tête rouge ; les joues dorées ; le dos parsemé de diverses taches noires ; les côtés d'un rouge mêlé d'orangé ; le ventre varié d'argent et de couleur de rose ; toutes les nageoires d'un rouge de carmin.

Ces couleurs cependant n'appartiennent pas à tous les âges du doré : communément il est noir pendant les premieres années de sa vie ; des points argentins annoncent ensuite la magnifique parure à laquelle il est destiné ; ces points s'étendent, se touchent, couvrent toute la surface de l'animal, et sont enfin remplacés

par un rouge éclatant, auquel se mêlent, à mesure que ce cyprin avance en âge, tous les tons admirables qui doivent l'embellir.

Quelquefois la robe argentine ne précede pas la couleur rouge; cette derniere nuance revêt même certains individus dès leurs premieres années: d'autres individus perdent en vieillissant cette livrée si belle; leurs teintes s'affoiblissent; leurs taches pâlissent; leur rouge et leur or se changent en argent, ou se fondent dans une couleur blanche sans beaucoup d'éclat.

Lorsque le doré vit dans un étang spacieux il parvient à la longueur de trois ou quatre décimetres. Son canal intestinal présente trois sinuosités; la laite et l'ovaire sont doubles; la vessie natatoire est divisée en deux parties dont une est plus étroite que l'autre.

Le cyprin argenté est quelquefois long de sept décimetres. Sa caudale paroît souvent divisée en trois lobes; ce qui semble prouver que son espece a été altérée par une sorte de domesticité. Sa tête est plus alongée que celle du doré.

On trouve dans les eaux douces de la Chine le télescope, dont la tête est courte et grosse, et l'orifice de la bouche petit.

Les peintures chinoises, que nous citons si

fréquemment, offrent l'image du *cyprin gros-yeux* et du *cyprin quatre-lobes*, qui l'un et et l'autre sont encore inconnus des naturalistes. La beauté de leurs formes, la transparence de leurs nageoires, et la vivacité de leur couleur blanche et rouge, les rendent aussi propres que le doré à répandre le charme d'un mouvement très animé, réuni aux nuances les plus attrayantes, au milieu des jardins fortunés et des retraites tranquilles*.

* 13 rayons à chaque pectorale du cyprin doré.
27 rayons à la nageoire de la queue.

15 rayons à chaque pectorale du cyprin argenté.
36 rayons à la caudale.

10 rayons à chaque pectorale du cyprin télescope.
22 rayons à la nageoire de la queue.

6 ou 7 rayons à chaque pectorale du cyprin gros-yeux.
16 ou 17 rayons à la caudale.

6 ou 7 rayons à chaque pectorale du cyprin quatre-lobes.
27 ou 28 rayons à la nageoire de la queue.

LE CYPRIN ORPHE[1],

LE CYPRIN ROYAL,

LE CYPRIN CAUCUS, LE CYPRIN MALCHUS, LE CYPRIN JULE, LE CYPRIN GIBELE[2], LE CYPRIN GOLEÏAN, LE CYPRIN LABÉO, LE CYPRIN LEPTOCÉPHALE, LE CYPRIN CHALCOÏDE[3], ET LE CYPRIN CLUPÉOÏDE.

Quelle est la patrie de ces onze poissons?

L'orphe vit dans l'Allemagne méridionale; le cyprin royal dans la mer qui baigne le Chili; le caucus, le malchus et le jule habitent les eaux douces de cette partie de l'Amérique; on trouve le cyprin gibele dans la Germanie et dans plusieurs autres contrées de l'Europe; on pêche le goleïan dans les petits ruisseaux et dans les lacs les plus petits de la chaîne

---

[1] *Rotele; finscale; orff*, *urff*, *œerve*, *œrfling*, *wirfling*, *elft*; *frauen fisch*, en Allemagne; *jakeseke*, en Hongrie; *jasz*, en Illyrie; *golowlja*, *golobi*, en Russie; *rudd*, en Angleterre.

[2] *Gieben*, en Prusse; *kleiner karass*, *giblichen*, en Silésie; *stein karausch*, en Saxe.

[3] *Girnaya ziba*, près des bords de la Caspienne; *skabria*, auprès du Dniéper.

des monts Altaïques ; on rencontre le labéo et le leptocéphale dans les fleuves pierreux et rapides de la Daurie qui roulent leurs flots vers le grand Océan boréal ; le chalcoïde se plaît dans la mer Noire, d'où il passe dans le Dniéper ; il se plaît aussi dans la Caspienne, d'où il remonte dans le Terek et dans le Cyrus lorsque la fin de l'automne ou le commencement de l'hiver amenent pour lui le temps du frai ; et c'est auprès de Tranquebar que l'on a observé le clupéoïde.

Quels signes distinctifs peuvent servir à faire reconnoître ces onze cyprins ?

Pour l'orphe :

La beauté des couleurs, qui l'a fait rechercher et nourrir dans les fossés de plusieurs villes d'Allemagne pour les orner et les animer ; la petitesse de la tête ; le jaune de l'iris ; la facilité avec laquelle l'alcool fait disparoître la vivacité de ses nuances ; la difficulté avec laquelle il vit hors de l'eau ; la couleur blanche et quelquefois rougeâtre de sa chair, et son bon goût sur-tout pendant le frai, et par conséquent dans le printemps ; l'avidité avec laquelle il saisit le pain que l'on jette dans les pieces d'eau qu'il habite ; sa fécondité ; les vingt-deux côtes que chacun de ses côtés pré-

sente ; les quarante vertebres qui composent son épine dorsale.

Pour le royal :

Ses dimensions à-peu-près semblables à celles du hareng ; le jaune et la mollesse de ses nageoires ; le goût exquis de sa chair.

Pour le caucus :

Sa longueur d'un demi-metre.

Pour le malchus :

L'infériorité de ses dimensions à celles du caucus.

Pour le jule :

Sa longueur de deux ou trois décimetres.

Pour la gibele :

La couleur générale, qui est souvent noirâtre, et souvent d'un bleu tirant sur le verd dans la partie supérieure de l'animal, et d'un jaune doré dans la partie inférieure ; les points bruns de la ligne latérale ; les nuances foncées de la tête ; le gris de la caudale ; le jaune des autres nageoires ; la facilité avec laquelle ce cyprin multiplie ; la faculté de frayer qu'il a dès sa troisieme année ; son poids, qui est quelquefois d'un ou deux kilogrammes ; la difficulté avec laquelle on l'attire vers l'hameçon ; la nature de son organisation, qui est telle qu'on peut le transporter à d'assez grandes

distances en l'enveloppant dans des herbes ou des feuilles vertes, qu'il ne meurt pas aisément dans les eaux dormantes, qu'il ne prend un goût de bourbe que difficilement, et que très peu d'eau liquide lui suffit pour vivre long-temps sous la glace ; la double sinuosité de son canal intestinal ; ses vingt-sept vertebres ; ses côtes, qui sont au nombre de dix-sept de chaque côté.

Pour le goleïan :

La direction de la ligne latérale qui est presque droite ; la petitesse du poisson ; les taches de son corps et de sa queue ; le brun argenté de sa couleur générale ; les nuances pâles de ses nageoires.

Pour le labéo :

Sa réunion en troupes nombreuses ; la rapidité avec laquelle il nage ; l'excellent goût de sa chair ; sa longueur, égale à-peu-près à celle d'un metre ; sa tête épaisse ; son museau arrondi ; le brun de la caudale ; le rouge des pectorales, des ventrales, et de la nageoire de l'anus.

Pour le leptocéphale :

La couleur rouge de toutes les nageoires excepté celle du dos.

Pour le chalcoïde :

La forme générale, qui ressemble beaucoup

à celle du hareng; la longueur, qui est d'un tiers de metre; les écailles arrondies et striées; le museau pointu; la surface lisse de la langue et du palais; l'osselet aplati et rude du gosier; le verdâtre argenté et pointillé de brun de la partie supérieure de l'animal; le blanc de la partie inférieure; les points noirs du haut de l'iris, et la tache rouge du segment inférieur de cette partie; le brillant des opercules; les points blancs et saillants de la ligne latérale; la blancheur des ventrales et de presque toute la surface des pectorales; la couleur brune des nageoires du dos et de la queue.

Pour le clupéoïde:

Qu'il ne parvient pas ordinairement à de grandes dimensions*.

* 11 rayons à chaque pectorale du cyprin orphe.
22 rayons à la nageoire de la queue.

15 rayons à chaque pectorale du cyprin royal.
21 rayons à la caudale.

16 rayons à chaque pectorale du cyprin caucus.
29 rayons à la nageoire de la queue.

14 rayons à chaque pectorale du cyprin malchus.
18 rayons à la caudale.

19 rayons à la nageoire de la queue du cyprin jule.

15 rayons à chaque pectorale du cyprin gibele.
20 rayons à la caudale.

17 rayons à chaque pectorale du cyprin chalcoïde.
19 rayons à la nageoire de la queue.

11 rayons à chaque pectorale du cyprin clupéoïde.
23 rayons à la caudale.

LE CYPRIN GALIAN,

LE CYPRIN NILOTIQUE,

LE CYPRIN GONORHYNQUE, LE CYPRIN VÉRON[1], LE CYPRIN APHYE[2], LE CYPRIN VAUDOISE[3], LE CYPRIN DOBULE[4], LE CYPRIN ROUGEATRE[5], LE CYPRIN IDE[6], LE CYPRIN BUGGENHAGEN, ET LE CYPRIN ROTENGLE[7].

Le galian habite dans les ruisseaux rocailleux des environs de Catherinopolis en Sibé-

[1] *Vairon; sanguinerolla*, *pardela*, en Italie; *morella*, aux environs de Rome; *olszanca*, en Pologne; *erwel*, *elritze*, en Livonie; *elritze*, en Silésie; *ellerling*, en basse Saxe; *grimpel*, en Westphalie; *elbute*, en Danemarck; *elwe-ritze*, en Norvege; *pinck*, *minow*, *minim*, en Angleterre.

[2] *Spierling*, *moderliepken*, en Allemagne; *pfrille*, en Baviere; *mutterloseken*, en Prusse; *gallien*, en Sibérie; *solsensudg*, en Lapponie; *loie*, *gorloie*, *kime*, *gorkime*, *gorkytte*, en Norvege; *mudd*, *budd*, en Suede; *quidd*, *iggling*, en Dalécarlie; *gli*, en Gothie; *alkutta*, en Dalie.

[3] *Dard; sophio; saiffe; abugrumby*, *gugrumby*, *budjen*, en Arabie; *zinnfisch*, *seele* (pendant son jeune âge), *agonen*, *lagonen* (quand il approche de tout son développement), *langele* (quand il a atteint tout son développement), en Suisse; *lauben*

rie; sa longueur est d'un décimetre: il a des taches brunes sur un fond olivâtre; le dessous

---

windlauben, en Baviere; *weisfisch*, en Allemagne; *vittertje*, en Hollande; *dace*, *dare*, en Angleterre.

[4] *Sége*, *brigne bâtarde*, à Bordeaux (Note communiquée par le citoyen Dutrouil, officier de santé, etc.) *Schnottfisch*, à Strasbourg; *dobel*, *sarddobel*, *diebel*, *tievel*, *ehrl*, *sand-ehrl*, *weissdobel* (pendant son jeune âge), *rothdobel* (quand son âge est assez avancé pour que ses nageoires soient rouges), en Allemagne; *hassel*, en Autriche; *hassling*, *weissfisch*, en Silésie, en Saxe, en Poméranie; *tabelle*, *tabarre*, en Prusse; *dobeler*, *mausebeisser*, dans quelques environs de l'Elbe; *dover*, dans le Holstein; *hes-sele*, *hesling*, en Danemarck.

[5] *Rosse; piota*, en Italie; *rothflosser*, *rodo*, en Allemagne; *rothauge*, *rothethe*, en Saxe; *rothfrieder*, à Magdebourg; *plotze*, en Prusse; *jotz*, *gacica*, en Pologne; *radane*, *raudi*, en Livonie; *flotwi*, en Russie; *ræeskalle*, *fles-roie*, en Norvege; *rudskalle*, en Danemarck, *voorn*, en Hollande, *roach*, en Angleterre.

[6] *Kühling*, en Westphalie; *dœbel*, en Poméranie; *nerfling*, *erfling*, *bradfich*, en Autriche; *poluwana*, en Tatarie; *jass*, *ploiwa*, en Russie; *plotwa*, *tiosckf jæling*, en Suede; *rod fiærig*, en Norvege; *end*, en Danemarck.

[7] *Plotze*, dans l'Allemagne septentrionale; *rothauge*, dans l'Allemagne méridionale, etc.; *szannyu ketzegh*, en Hongrie; *ploc*, *plotka*, en Pologne; *sart*, en Suede; *flah-roie*, en Norvege; *skalle*, *rodskalle*, en Danemarck; *ruisch*, *riet vooren*, en Hollande; *rud*, *finscale*, en Angleterre.

de son corps est rouge; ses écailles sont arrondies et fortement attachées à la peau.

Le nom du nilotique annonce qu'il vit dans le Nil.

On trouve le gonorhynque auprès du cap de Bonne-Espérance.

Le véron a le dessus de la tête d'un verd noir ; les mâchoires bordées de rouge ; les opercules jaunes ; l'iris couleur d'or ; le dos tout noir ou d'un bleu clair ; presque toujours des bandelettes transversales bleues ; des raies variées de bleu , de jaune et de noir, ou de rouge , d'azur et d'argent ; les nageoires bleuâtres et marquées d'une tache rouge. Presque toutes les nuances de l'arc-en-ciel ont donc été prodiguées à ce joli poisson, qui réunit d'ailleurs à l'agrément de proportions très sveltes toute la grace que peut donner une petite taille.

Il se plaît dans plusieurs rivieres de France, de Silésie et de Westphalie. Sa chair est blanche, tendre, salubre, de très bon goût, et on le recherche comme un des poissons les plus délicats du Véser. On le pêche dans toutes les saisons, mais sur-tout vers le commencement de l'été, temps où il pond ou féconde ses œufs. On le prend avec une ligne ou avec de petits filets dont les mailles sont très fines. Il

ne peut vivre hors de l'eau que pendant très peu d'instants. Il fraie dès l'âge de quatre ans, et multiplie beaucoup. Il aime quelquefois à se tenir à la surface des eaux pures et courantes. Les fonds pierreux ou sablonneux sont ceux qui lui conviennent. Il préfere sur-tout les endroits peu fréquentés par les autres poissons.

Le professeur Bonnaterre a vu dans les lacs de Bord et de Saint-Andéol des montagnes d'Aubrac une variété du véron, à laquelle les habitants de la ci-devant Auvergne donnent le nom de *vernhe*. Les individus qui forment cette variété ont une longueur de cinq ou six centimetres ; la tête comprimée et striée sur le sommet ; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en-bas, le dos grisâtre ; des taches bleues, jaunes et verdâtres sur les côtés ; la partie inférieure argentée ; une tache rouge et ovale à chaque coin de l'ouverture de la bouche, ainsi que sur la base des pectorales et des ventrales[a].

Les anciens donnoient le nom d'*aphye* (*aphya*) aux petits poissons qu'ils suppo-

---

[a] Le canal intestinal du cyprin véron présente deux sinuosités; son épine dorsale contient trente-quatre vertebres ; et quatorze, quinze ou seize côtes sont placées de chaque côté de cette épine.

soient nés de l'écume de la mer. Le cyprin qui porte le même nom n'a ordinairement que quatre ou cinq centimetres de longueur. On le trouve sur les rivages de la Baltique, dans les fleuves qui s'y jettent, et dans presque tous les ruisseaux de la Norvege, de la Suede et de la Sibérie. Sa chair est blanche, agréable au goût, facile à digérer. Ses écailles se détachent aisément. Son dos est brunâtre; les côtés sont blanchâtres; le ventre est rouge ou blanc; les nageoires sont grises ou verdâtres.

La couleur générale de la vaudoise est argentée; les nageoires sont blanches ou grises; le dos est brunâtre. L'Allemagne méridionale, l'Italie, la France et l'Angleterre sont la patrie de ce poisson, qui peut parvenir à la longueur de cinq ou six décimetres. Il multiplie d'autant plus que la rapidité de sa natation le dérobe souvent à la dent de ses ennemis. On le prend avec des filets ou avec des nasses; mais, dans beaucoup de contrées, il est peu recherché à cause du grand nombre de petites arêtes qui traversent ses muscles. Son péritoine est d'une blancheur éclatante et parsemé de points noirs; la laite est double ainsi que l'ovaire; les œufs sont blanchâtres et très petits.

La dobule a le dos verdâtre; le ventre ar-

genté ; une série de points jaunes le long de la ligne latérale ; toutes les nageoires blanches pendant sa premiere jeunesse ; les pectorales jaunes, la dorsale verdâtre, l'anale et les ventrales rouges, la caudale bleuâtre, quand il est plus âgé ; deux sinuosités au canal intestinal ; quarante vertebres, et quinze côtes de chaque côté.

On la pêche dans le Rhin, le Véser, l'Elbe, la Havel, la Sprée, l'Oder. Son poids est quelquefois d'un ou deux kilogrammes. Elle préfere les eaux claires qui coulent sur un fond de marne ou de sable. Elle passe souvent l'hiver dans le fond des grands lacs ; mais lorsque le printemps arrive elle remonte et fraie dans les rivieres. On peut voir alors de petites taches noires sur le corps et sur les nageoires des jeunes mâles. Elle aime quelquefois à se nourrir de petites sang-sues et de petits limaçons. La grande chaleur lui est contraire : elle perd promptement la vie lorsqu'on la tire de l'eau. Sa chair est saine, mais remplie d'arêtes.

Le cyprin rougeâtre pese près d'un kilogramme. Il montre des levres rouges ; un dos d'un noir verdâtre ; des côtés et un ventre argentins ; des écailles larges. Il a une épine dorsale composée de quarante-quatre verte-

bres; une grande préférence pour les eaux claires dont le fond est marneux ou sablonneux.

Bloch rapporte que dans le temps où les marécages des environs de l'Oder n'avoient pas été desséches, on y trouvoit une si grande quantité de cyprins rougeâtres qu'on les employoit à engraisser les cochons. Leur chair est blanche et facile à digérer, mais remplie d'arêtes petites et fourchues. La cuisson donne à ces animaux une nuance rouge. On les pêche à l'hameçon, ainsi qu'avec des filets; et on les prendroit avec d'autant plus de facilité que leurs couleurs brillantes les font distinguer un peu de loin au milieu des eaux, s'ils n'étoient pas plus rusés que presque tous les autres poissons des eaux douces de l'Europe septentrionale: ils restent cachés dans le fond des lacs ou des rivieres tant qu'ils entendent sur la rive ou sur l'eau un bruit qui peut les alarmer.

Lorsqu'ils vont frayer dans ces mêmes rivieres ou dans les fleuves ils remontent en formant plusieurs troupes séparées. On a cru observer que la premiere troupe est composée de mâles, la seconde de femelles, la troisieme de mâles. Ils déposent leurs œufs, qui sont

verdâtres, sur des branches ou des herbes plus ou moins enfoncées sous l'eau.

Le cyprin ide a le front, la nuque et le dos noirs; le ventre blanc; les pectorales jaunâtres; la dorsale et la caudale grises; l'anale et les ventrales variées de blanc et de rouge. On le trouve dans presque toute l'Europe, et particulièrement en France, dans l'Allemagne septentrionale, en Danemarck, en Norvege, en Suede, et en Russie. Il aime les grands lacs où il trouve de grosses pierres et des eaux limpides. Lorsque le printemps arrive, et qu'il remonte dans les rivieres, il cherche les courants les plus rapides, et les rochers nus sur lesquels il se plaît à déposer ses œufs, dont la couleur est jaune et la grosseur semblable à celle des graines de pavot. Il fraie dès la troisieme année de son âge, et parvient à une longueur d'un demi-metre et au poids de trois ou quatre kilogrammes. Sa chair est blanche, tendre, et agréable au goût; sa laite est double ainsi que son ovaire; sa vessie natatoire grosse et séparée en deux cavités; son épine dorsale composée de quarante-une vertebres, et articulée de chaque côté avec quinze côtes.

Mon savant collegue, le professeur Faujas

de Saint-Fond, a trouvé un squelette d'ide dans la France méridionale, au-dessous de deux cents metres de lave compacte.

On pêche le cyprin buggenhagen dans la Pene de la Poméranie suédoise, et dans les lacs qui communiquent avec cette riviere. La chair de ce poisson, dont on doit la connoissance à M. de Buggenhagen, est blanche, mais garnie de petites arêtes. Il offre une longueur de trois ou quatre décimetres. Il ressemble beaucoup aux bremes, dont il précede souvent l'arrivée, et dont on l'a appelé le conducteur. Son dos est noirâtre; ses côtés et son ventre sont presque toujours argentés; des teintes bleues distinguent ses nageoires. Son anus est situé très loin de sa gorge.

Le rotengle a communément un tiers de metre de longueur. Son dos est verdâtre; ses côtés sont d'un blanc tirant sur le jaune; sa dorsale est d'un verdâtre mêlé de rouge; ses pectorales sont d'un rouge brun. On doit le compter parmi les poissons les plus communs de l'Allemagne septentrionale. Il multiplie d'autant plus que sa ponte dure ordinairement plusieurs jours, et que par conséquent un grand nombre de ses œufs doivent échapper aux effets d'un froid soudain, des inondations extraordinaires, et d'autres accidents analo-

gues. Les écailles du mâle présentent pendant le frai des excroissances petites, dures et pointues.

On peut le transporter facilement en vie; mais sa chair renferme beaucoup d'arêtes : elle est d'ailleurs blanche, agréable et saine.

On compte seize côtes de chaque côté de l'épine du dos, qui comprend trente-sept vertebres*.

* 14 rayons à chaque pectorale du cyprin galian.
19 rayons à la nageoire de la queue.

24 rayons à la caudale du cyprin nilotique.
18 rayons à la nageoire de la queue du cyprin gonorhynque.

17 rayons à chaque pectorale du cyprin véron.
20 rayons à la caudale.

20 rayons à la nageoire de la queue du cyprin aphye.

18 rayons à la caudale du cyprin vaudoise.

15 rayons à chaque pectorale du cyprin dobule.
18 rayons à la nageoire de la queue.

20 rayons à la caudale du cyprin rougeâtre.

19 rayons à la nageoire de la queue du cyprin ide.

18 rayons à la caudale du cyprin buggenhagen.
20 rayons à la nageoire de la queue du cyprin rotengle.

LE CYPRIN JESSE[1],

LE CYPRIN NASE[2],

LE CYPRIN ASPE[3], LE CYPRIN SPIRLIN[4], LE CYPRIN BOUVIERE[5], LE CYPRIN AMÉRICAIN[6], LE CYPRIN ABLE[7], LE CYPRIN VIMBE[8], LE CYPRIN BREME[9], LE CYPRIN COUTEAU[10], ET LE CYPRIN FARENE.

Le jesse a le front large et noirâtre; le dos et les opercules sont bleus; les côtés sont

---

[1] *Vilain*, *meûnier*, *chevanne*, *chevesne*, *testard*, *barbotteau*, *garbottin*, *garbotteau*, *chaboisseau;* *genglin* (quand il ne pese pas un kilogramme), *bratfisch* (quand il pese un ou plusieurs kilogrammes), en Autriche; *deverekesegi*, en Hongrie; *dœbel* (pendant qu'il est encore très jeune), *giebel*, *dikkopf* (lorsqu'il est plus âgé), en Saxe; *aland*, dans le Brandebourg; *hartkopf*, *pagenfisch*, *divel*, dans la Poméranie; *gœse*, en Prusse.

[2] *Ecrivain*, *ventre noir; poisson blanc*, pendant qu'il est jeune; *savetta*, *suetta*, en Italie; *nasting*, en Autriche; *œsling*, en Allemagne; *schnœper*, *schwarzbauch*, en Poméranie; *schneider fisch*, aux environs de Dantzig.

[3] *Scheed*, en Autriche; *rappe*, en Silésie; *raubalet*, *aland*, en Saxe; *rapen*, en Prusse; *asp*, en Suede; *bla-spol*, en Norvege.

[4] *Lauben*, en Baviere; *aland bleke*, en Westphalie.

jaunes au-dessus de la ligne latérale et d'un bleu argentin au-dessous ; une série de points d'un jaune brun marque cette même ligne ; le

---

[5] *Bitterling*, en Allemagne.

[6] *Silverfish*, dans la Caroline.

Cyprinus americanus. — Cyprinus pinnâ ani radiis sexdecim, corpore argenteo, pinnis rufis. *Bosc, notes manuscrites déja citées.*

[7] *Ablette*, *ovelle*, *borde ; nesteling*, *zumpal fislein*, en Allemagne ; *schneider fischel*, *spitzlauben*, *windlauben*, en Autriche ; *bülte*, *blercke*, *ochelbetze*, *veckeley*, *weidenblatt*, en Saxe ; *ockeley*, en Silésie ; *gusezova*, en Pologne ; *aukschle*, en Lithuanie ; *plite*, *maile*, *walykalla*, en Livonie ; *kalinkan*, en Russie ; *loja*, en Suede ; *mort*, en Norvege ; *skalle*, *luyer*, *blikke*, en Danemarck ; *witinck*, *witecke*, en Schleswig ; *mayblecke*, en Westphalie ; *alphenaar*, en Hollande ; *bleak*, en Angleterre.

[8] *Zœrthe*, en Allemagne ; *wengalle*, *weingalle*, *sebris*, en Livonie ; *taraun*, en Russie.

[9] *Braexen*, en Portugal ; *scarda*, *scardola*, en Italie ; *bleitzen*, *brassen*, *braden*, *windlauben* (lorsque ce poisson est encore jeune), en Allemagne ; *pessegi*, en Hongrie ; *bleye*, *brassle*, en Saxe ; *schoss-bley* (lorsque la breme n'a qu'un an ou deux), *bley-flinnk* (lorsqu'elle a trois ans), dans la Marche électorale ; *bressmen*, en Prusse ; *rhein braxen*, à Dantzig ; *klorzez*, en Pologne ; *flussbrachsen*, *plaudis*, *lattikas*, en Livonie ; *letsch*, en Russie ; *brax*, en Suede ; *brasem*, en Danemarck ; *bream*, en Angleterre.

[10] *Sichel*, en Autriche ; *sæblar*, en Hongrie ;

bas des écailles est bordé de bleu, ainsi que la caudale ; les pectorales, les ventrales et l'anale sont d'un violet clair.

Le cyprin jesse nage avec force ; il aime à lutter contre les courants rapides, et cependant il se plaît dans les eaux dont le mouvement est retardé par le voisinage des moulins. Le frai de ce poisson dure ordinairement pendant huit jours, à moins que le retour du froid ne le force à hâter la fin de cette opération. Il pese de quatre à cinq kilogrammes, mais il croît lentement. Il multiplie beaucoup. Le défaut d'eau ne lui ôte pas très promptement la vie. Sa chair est grasse, molle, remplie d'arêtes, et devient d'une couleur jaune lorsqu'elle est cuite. On le trouve dans les fleuves et dans les rivieres de presque toute l'Europe tempérée et septentrionale.

Ses œufs sont jaunes et de la grosseur d'une graine de pavot. L'épine dorsale est composée de quarante vertebres. On compte dix-huit côtes de chaque côté.

Le nase a le péritoine noir ; les nageoires sont rougeâtres, excepté la dorsale qui est

---

ziege, en Prusse ; *zicke*, en Poméranie ; *skerknif*, en Suede ; *zable*, *tschecha*, en Russie ; *tschckou*, sur les rives du Wolga.

presque noire, et la caudale dont le lobe inférieur est rougeâtre, pendant qu'une nuance noirâtre regne sur le lobe supérieur ; la nuque est noire ; le dos noirâtre, et chaque côté blanc, de même que le ventre. Lorsque ce cyprin pese un kilogramme il arrive souvent que ses nageoires offrent une couleur grise.

Il se plaît dans le fond des grands lacs, d'où il remonte dans les rivieres lorsque le printemps, c'est-à-dire la saison du frai, arrive. Ses œufs sont blanchâtres, et de la grosseur d'un grain de millet. Pendant que cette espece se débarrasse de sa laite ou de ses œufs on voit sur les jeunes mâles des taches noires dont le centre est un petit point saillant. Sa chair est molle, fade et garnie de beaucoup d'arêtes. Son canal intestinal présente plusieurs sinuosités ; chaque côté de l'épine dorsale dix-huit côtes ; et cette même épine quarante-quatre vertebres. Le nase habite dans la mer Caspienne, ainsi que dans un très grand nombre de rivieres ou fleuves de l'Europe, particulièrement de l'Europe du nord.

On pêche à-peu-près dans les mêmes eaux l'aspe, dont la nuque est d'un bleu foncé ; l'opercule d'un bleu mêlé de jaune et de verd ; le dos noirâtre ; la partie inférieure blanchâtre ;

la dorsale grise pendant la jeunesse de l'animal et ensuite bleue ; la caudale également grise et bleue successivement, et l'anale peinte, ainsi que les pectorales et les ventrales, de jaunâtre quand le poisson est peu avancé en âge, et de bleuâtre mêlé de rouge lorsqu'il est plus âgé.

L'aspe parvient souvent au poids de cinq ou six kilogrammes. Ce cyprin peut alors se nourrir de très petits poissons, ainsi que de vers, de végétaux, et de débris de corps organisés. Il préfere les rivieres dont le fond est propre et le courant peu rapide. Il est rusé, perd aisément la vie, a beaucoup d'arêtes, une chair molle et grasse, trois sinuosités à son canal intestinal, dix-huit côtes de chaque côté, et quarante-quatre vertebres.

Les eaux douces de l'Allemagne nourrissent le spirlin. Sa dorsale est plus éloignée de la tête que les ventrales. Cette nageoire est verdâtre ainsi que celle de la queue ; les autres sont d'une couleur rougeâtre. Une tache verte paroît sur le haut de l'iris ; les joues montrent des reflets argentins et bleus ; le dos est d'un gris foncé ; un brun mêlé de verd regne sur les côtés au-dessus de la ligne latérale, dont le rouge fait ressortir la double série de points

noirs qui distingue le spirlin ; et la partie inférieure de ce cyprin est d'un blanc argenté. A mesure que l'animal vieillit, ou que ses forces diminuent, on voit s'affoiblir et disparoître le rouge de la ligne latérale.

Le spirlin ne se plaît que dans les courants rapides dont le fond est couvert de sable ou de cailloux. Il se tient ordinairement très près de la surface de l'eau, excepté pendant le temps du frai. Ses œufs sont très petits et très nombreux; sa chair est blanche et de bon goût; ses côtes sont au nombre de quinze de chaque côté, et son épine dorsale est composée de trente-trois vertebres.

La bouviere est un des plus petits cyprins : aussi est-elle transparente dans presque toutes ses parties. Ses opercules sont jaunâtres ; le dos est d'un jaune mêlé de verd; les côtés sont jaunes au-dessus de la ligne latérale, qui est noire ou d'un bleu d'acier; la partie inférieure du poisson est d'un blanc éclatant; la dorsale et la caudale sont verdâtres; une teinte rougeâtre est répandue sur les autres nageoires.

La bouviere habite les eaux pures et courantes de plusieurs contrées de l'Europe, et particulièrement de l'Allemagne. On ne la voit communément dans les lacs que lorsqu'une

riviere les traverse. Sa chair est amere ; ses œufs sont très tendres, très blancs, et très petits[a].

Le savant naturaliste Bosc a vu le cyprin américain dans les eaux douces de la Caroline. Il nous a appris que ce poisson a les deux levres presque également avancées ; que les orifices des narines sont très larges ; que l'opercule est petit ; l'iris jaune ; le dos brun ; que la partie du ventre comprise entre les ventrales et l'anus est carenée, et que cet abdominal parvient à la longueur de deux ou trois décimetres.

Le cyprin américain se prend facilement à l'hameçon, suivant notre confrere Bosc ; et lorsqu'il est très jeune on l'emploie comme une excellente amorce pour pêcher les truites. Il sert pendant tout l'été à la nourriture des habitants de la Caroline, quoique sa chair sente la vase. Il varie beaucoup suivant son âge et la pureté des eaux dans lesquelles il passe sa vie.

La mer Caspienne est la patrie de l'able, aussi-bien que les eaux douces de presque toutes les contrées européennes. Ce cyprin a

---

[a] On compte quatorze côtes de chaque côté de l'épine dorsale du cyprin bouviere, et cette même épine renferme trente vertebres.

quelquefois deux ou trois décimetres de longueur; et sa chair n'est pas désagréable au goût: mais ce qui la fait principalement rechercher c'est l'éclat de ses écailles. L'art se sert de ces écailles blanches et polies, comme de celles des argentines et de quelques autres poissons, pour dédommager par des ornements de bon goût la beauté que la fortune a moins favorisée que la nature, et qui, privée des objets précieux que la richesse seule peut procurer, est cependant forcée, par une sorte de convenance impérieuse, à montrer l'apparence de ces mêmes objets. Ces écailles argentées donnent aux perles factices le brillant de celles de l'orient. On enleve avec soin ces écailles brillantes; on les met dans un bassin d'eau claire; on les frotte les unes contre les autres; on répete cette opération dans différentes eaux jusqu'à ce que les lames écailleuses ne laissent plus échapper de substance colorée; la matiere argentée se précipite au fond du vase dont on verse avec précaution l'eau surabondante: ce dépôt éclatant est une liqueur argentine qu'on nomme *essence orientale*. On mêle cette essence avec de la colle de poisson; on en introduit, à l'aide d'un chalumeau, dans des globes de verre, creux, très minces, couleur de girasol; on agite ces petites boules

pour que la liqueur s'étende et s'attache sur toute leur surface intérieure ; et la perle fine la plus belle se trouve imitée dans sa forme, dans ses nuances, dans son eau, dans ses reflets, dans son éclat.

Toutes les écailles de l'able ne sont cependant pas également propres à produire cette ressemblance. Le dos de ce cyprin est en effet olivâtre.

Ses joues sont d'ailleurs un peu bleues ; des points noirs paroissent sur le front ; l'iris est argentin ; les pectorales sont d'un blanc mêlé de rouge ; l'anale est grise ; la caudale verdâtre ; la dorsale moins proche de la tête que les ventrales ; l'œil grand ; la ligne latérale courbée ; la chair remplie d'arêtes.

Bloch rapporte qu'il a vu des poissons métis provenus de l'*able* et du *rotengle*. Ces mulets avoient les écailles plus grandes que l'able ; le corps plus haut, et moins de rayons à la nageoire de l'anus.

La vimbe a l'ouverture de la bouche ronde ; l'œil grand ; l'iris jaunâtre ; des points jaunes sur la ligne latérale ; la partie supérieure bleuâtre ; l'inférieure argentine ; le péritoine argenté ; une longueur d'un demi-metre ; la chair blanche et de bon goût ; dix-sept côtes de chaque côté ; quarante-deux vertebres à l'épine du dos.

Elle quitte la mer Baltique vers le commencement de l'été ; elle remonte alors dans les rivieres, aime les eaux claires, cherche les fonds pierreux ou sablonneux, ne se laisse prendre facilement que pendant le temps du frai; perd aisément la vie, a été cependant transportée avec succès par M. de Marwitz dans des lacs profonds et marneux ; croît lentement, mais multiplie beaucoup, et a été envoyée marinée à de grandes distances du lieu où elle avoit été pêchée.

On diroit que la tête de la breme a été tronquée. Sa bouche est petite ; ses joues sont d'un bleu varié de jaune ; son dos est noirâtre ; cinquante points noirs ou environ sont disposés le long de la ligne latérale ; du jaune, du blanc et du noir sont mêlés sur les côtés ; on voit du violet et du jaune sur les pectorales, du violet sur les ventrales, du gris sur la nageoire de l'anus.

Ce poisson habite dans la mer Caspienne ; il vit aussi dans presque toute l'Europe. On le trouve dans les grands lacs, et dans les rivieres qui s'échappent paisiblement sur un fond composé de marne, de glaise, et d'herbages.

Il est l'objet d'une pêche importante. On le prend fréquemment sous la glace ; et il est si

commun dans plusieurs endroits de l'Europe boréale, qu'en mars 1749 on prit d'un seul coup de filet, dans un grand lac de Suede voisin de Nordkiæping, cinquante mille bremes, qui pesoient ensemble plus de neuf mille kilogrammes.

Plusieurs individus de cette espece ont plus d'un demi-metre de longueur, et pesent dix kilogrammes.

Lorsque dans le printemps les bremes cherchent pour frayer des rivages unis ou des fonds de rivieres garnis d'herbages, chaque femelle est souvent suivie de trois ou quatre mâles. Elles font un bruit assez grand en nageant en troupes nombreuses, et cependant elles distinguent le son des cloches, celui du tambour, ou tout autre son analogue, qui quelquefois les effraie, les éloigne, les disperse, ou les pousse dans les filets du pêcheur.

On remarque trois époques dans le frai des bremes. Les plus grosses fraient pendant la premiere, et les plus petites pendant la troisieme. Dans ce temps du frai les mâles, comme ceux de presque toutes les autres especes de cyprins, ont sur les écailles du dos et des côtés de petits boutons qui les ont fait désigner par différentes dénominations, que l'on avoit

observés dès le temps de Salvian, et que Pline même a remarqués.

Si la saison devient froide avant la fin du frai les femelles éprouvent des accidents funestes; l'orifice par lequel leurs œufs seroient sortis se ferme et s'enflamme, le ventre se gonfle, les œufs s'alterent, se changent en une substance granuleuse, gluante et rougeâtre; l'animal dépérit et meurt.

Les bremes sont aussi très sujettes à renfermer des vers intestinaux, et très exposées à une phthisie mortelle.

Elles sont poursuivies par l'homme, par les poissons voraces, par les oiseaux nageurs. Les buses, et d'autres oiseaux de proie veulent aussi, dans certaines circonstances, en faire leur proie; mais il arrive que si la breme est grosse et forte, et que les serres de la buse aient pénétré assez avant dans son dos pour s'engager dans sa charpente osseuse, elle entraîne au fond de l'eau son ennemi qui y trouve la mort.

Les bremes croissent assez vîte. Leur chair est agréable au goût par sa bonté, et à l'œil par sa blancheur. Elles perdent difficilement la vie lorsqu'on les tire de l'eau pendant le froid; et alors on peut les transporter à dix

myriametres sans les voir périr, pourvu qu'on les enveloppe dans de la neige, et qu'on leur mette dans la bouche du pain trempé dans de l'alcohol.

Le citoyen Noël nous a écrit qu'on avoit cru reconnoître dans la Seine trois ou quatre variétés de la breme.

On peut voir à la tête d'une troupe de bremes un poisson que les pêcheurs ont nommé chef de ces cyprins, et que Bloch étoit tenté de regarder comme un métis provenu d'une breme et d'un rotengle. Ce poisson a l'œil plus grand que la breme; les écailles plus petites et plus épaisses; l'iris bleuâtre; la tête pourpre; les nageoires pourpre et bordées de rouge; plusieurs taches rouges et irrégulieres; la surface enduite d'une matiere visqueuse très abondante.

Bloch considere aussi comme des métis de la breme et du *cyprin large* des poissons qui ont la tête petite ainsi que le corps très haut du cyprin large, et les nageoires de la breme.

Ce dernier abdominal a trente-deux vertebres et quinze côtes de chaque côté de l'épine dorsale.

Le cyprin couteau a été pêché non seulement dans le Danube, dans l'Elbe, dans presque toutes les rivieres de l'Allemagne et de

la Suede, mais encore dans la Baltique, dans le golfe de Finlande, dans la mer Noire, dans la mer d'Asow, et dans la Caspienne.

La dorsale de ce cyprin est située au-dessus de la nageoire de l'anus. Les yeux sont grands. Presque toutes les écailles sont larges, minces, sculptées de maniere à présenter cinq rayons divergents, et foiblement attachés. La nuque est d'un gris d'acier; les côtés sont argentins; le dos est d'un gris brun; les pectorales, dont la longueur est remarquable, l'anale et les ventrales sont grises par-dessus et rougeâtres par-dessous; la dorsale est grise comme la nageoire de la queue.

Le cyprin couteau parvient à la longueur d'un demi-metre, et au poids de près d'un kilogramme. Il peut échapper plus difficilement que plusieurs autres poissons aux oiseaux de proie et aux poissons destructeurs, parceque son éclat le trahit.

Ses ovaires sont grands, et divisés chacun en deux par une raie[a].

Le farene appartient au lac de Suede nommé *Méler*. Il a les yeux gros; l'iris doré et argenté; le dos et les nageoires noirâtres; une

---

[a] Le cyprin couteau a quarante-sept vertebres, et vingt côtes de chaque côté.

longueur de trois ou quatre décimetres; quarante-quatre vertebres et treize côtes de chaque côté*.

*20 rayons à la nageoire de la queue du cyprin jesse.
22 rayons à la caudale du cyprin nase.
20 rayons à la nageoire de la queue du cyprin aspe.
20 rayons à la caudale du cyprin spirlin.
20 rayons à la nageoire de la queue du cyprin bouviere.
18 rayons à la caudale du cyprin américain.
18 rayons à la nageoire de la queue du cyprin able.
20 rayons à la caudale du cyprin vimbe.
19 rayons à la nageoire de la queue du cyprin breme.
19 rayons à la caudale du cyprin couteau.
19 rayons à la nageoire de la queue du cyprin farene.

LE CYPRIN LARGE[1],

LE CYPRIN SOPE[2],

LE CYPRIN CHUB, LE CYPRIN CATOSTOME, LE CYPRIN MORELLE, LE CYPRIN FRANGÉ[3], LE CYPRIN FAUCILLE, LE CYPRIN BOSSU, LE CYPRIN COMMERSONNIEN, LE CYPRIN SUCET[4], LE CYPRIN PIGO.

Nous n'avons pas besoin de répéter que, pour se représenter nettement les poissons

[1] *Plotze*, *bleyer*, en Saxe; *geuster*, *güchstern*, *weisfisch*, en Silésie; *bleicke*, *jüster*, en Prusse;

dont nous traitons, il faut ajouter les traits esquissés dans le tableau générique à ceux que nous indiquons dans le texte de leur histoire.

Le cyprin large a l'iris jaune et pointillé de noir; la courbure de sa nuque est excentrique à celle du dos; l'un et l'autre sont bleuâtres; la ligne latérale est distinguée par des points jaunes; les côtés sont d'un blanc bleuâtre au-dessus de cette ligne, et blanc au-dessous; le ventre est bleu; les pectorales et les ventrales sont rouges; la caudale est bleue; l'anale et la dorsale sont brunes et bordées d'azur.

Le large est très commun dans les lacs et les rivieres d'une grande partie de la France, de l'Allemagne et du nord de l'Europe. Il a

---

bley weisfisch, *bleyblicke*, à Dantzig; *brasen*, *bunka*, en Norvege; *pliten*, *plitfisch*, à Hambourg; *bley*, *bliecke*, en Hollande.

[2] *Zope*, dans le Brandebourg; *schwope*, en Poméranie; *bleyer*, *rudulis*, *sarg*, en Livonie; *ssapa*, en Russie; *blicca*, *blecca*, *braxen blicca*, *braxen panka*, *braxen flin*, en Suede; *bunke*, *brasen*, en Norvege; *flire*, *blikka*, en Danemarck.

[3] *Solkondei*, en langue tamulique.

[4] Cyprinus sucetta — Cyprinus pinnâ ani, radiis novem; dorsali duodecim; corpore albo; ore minimo; labio inferiore recurvato. *Bosc, notes manuscrites déja citées.*

beaucoup d'arêtes. Sa timidité le rend difficile à prendre, excepté dans le temps où il fraie, et où il est, pour ainsi dire, si occupé à déposer ou à féconder ses œufs, qu'on peut souvent le saisir avec la main. Il est d'ailleurs trahi par le bruit qu'il fait dans l'eau pendant l'une et l'autre de ces deux opérations.

Dans cette espece les femelles les plus grosses pondent les premieres, et leur ponte dure communément trois ou quatre jours. Huit à neuf jours après paroissent les femelles d'une moyenne grosseur; et à une troisieme époque, éloignée de la seconde également de huit ou neuf jours, on voit arriver et frayer les plus petites.

Le large multiplie beaucoup, perd difficilement la vie, pese un demi-kilogramme; son épine dorsale est composée de trente-neuf vertebres.

Le cyprin sope a la nageoire du dos plus éloignée de la tête que les ventrales. L'œil est grand, le front brun; l'iris jaune et marqué de deux taches noires; la joue bleue, jaune et rouge; l'opercule peint des mêmes couleurs que la joue; le ventre rougeâtre; la couleur générale argentine; le dos noirâtre; la ligne latérale distinguée par des points noirs; le bord des nageoires d'un bleu plus ou moins vif.

La sope se plaît dans les eaux du Have en Poméranie, et du Curisch-Have en Prusse. Elle a peu de chair et beaucoup d'arêtes. Son poids est quelquefois d'un ou deux kilogrammes. On compte dans cette espece quarante-huit vertebres, et dix-huit côtes de chaque côté.

Dans plusieurs rivieres d'Europe habite le chub. Son dos et sa nuque sont d'un verd sale; ses côtés variés de jaune et de blanc; ses pectorales jaunes; ses ventrales et son anale rouges; le brun et le bleuâtre les couleurs de sa caudale.

On a observé dans la baie d'Hudson le catostome, sur lequel il faut remarquer les écailles ovales et striées; la tête presque carrée, et plus étroite que le corps; la strie longitudinale qui part du museau passe au-dessous de l'œil, et va se réunir à la ligne latérale; la teinte dorée de cette derniere ligne; la forme rhomboïdale de la dorsale, et la position de cette nageoire au-dessus des ventrales.

La morelle a deux décimetres de longueur. Ses écailles sont parsemées de points noirs; le sommet de sa tête est d'un bleu sale; ses nageoires sont couleur d'olive; son dos est verdâtre; le blanc regne sur sa partie inférieure. Elle a été observée dans plusieurs ri-

vieres d'Allemagne Elle a trente-sept vertebres, et seize côtes de chaque côté.

La tête du frangé est petite; son iris argentin et entouré de deux cercles rouges; sa langue dégagée; son palais uni; son dos violet, ainsi que ses nageoires; son ventre blanc; le tronc parsemé de points rouges. On l'a découvert dans les eaux douces de la côte de Malabar. Il est bon à manger; et, soigné dans un lac, il peut peser trois kilogrammes.

Les mêmes eaux du Malabar nourrissent le cyprin faucille, dont l'anus est une fois plus éloigné de la tête que de la caudale. La tête de ce poisson est petite; son palais et sa langue sont unis. Son iris est jaune; son corps et sa queue sont d'un argenté mêlé de bleu; le dos est bleu; les nageoires sont rougeâtres.

Les naturalistes ne connoissent pas encore l'espece du cyprin bossu. Nous en avons vu un individu desséché, mais bien conservé, dans la collection hollandoise cédée à la France. La nageoire dorsale est un peu échancrée en forme de faux.

Le commersonnien, dont nous publions les premiers la description, et que le savant Commerson a observé, présente un double orifice pour chaque narine; sa tête est dénuée de petites écailles; ses ventrales et ses pectorales

sont arrondies à leur extrémité ; la dorsale s'éleve vers le milieu de la longueur totale du poisson.

Nous avons trouvé dans les notes intéressantes que notre confrere Bosc a bien voulu nous communiquer la description du sucet, que nous avons fait graver d'après un dessin qu'il avoit fait de cet abdominal. Ce cyprin est très commun dans les rivieres de la Caroline ; sa chair est peu recherchée, et il est très rare qu'il parvienne à la longueur de quatre décimetres ou environ. Il montre un iris jaune, des nageoires brunes, un dos d'un brun plus ou moins clair, des côtés argentés, avec des taches brunes sur la base des écailles.

Plusieurs lacs d'Italie, et particulièrement le lac de Côme et le lac Majeur, nourrissent le *pigo*. Son poids est quelquefois de trois kilogrammes. Il fraie près des rivages. Sa partie supérieure est d'un bleu mêlé de noir, et sa partie inférieure d'un rouge foible et blanchâtre. Les mâles de presque toutes les especes de cyprins montrent, pendant le temps du frai, des excroissances aiguës sur leurs principales écailles : il paroît que les *pigos* mâles présentent dans ce mêmes temps des piquants qui ont quelque chose de particulier dans leur couleur blanchâtre, dans leur apparence crys-

talline, et dans leur forme pyramidale; et c'est de ces aiguillons, qui n'étoient pas inconnus à Pline, qu'est venu le nom que nous leur avons conservé. Ces piquants ne disparoissent qu'après trente ou quarante jours.

La chair des *pigos* est très agréable au goût*.

* 22 rayons à la nageoire de la queue du cyprin large.
19 rayons à la caudale du cyprin sope.
17 rayons à chaque pectorale du cyprin catostome.
17 rayons à la nageoire de la queue.
19 rayons à la caudale du cyprin morelle.
17 rayons à chaque pectorale du cyprin frangé.
25 rayons à la nageoire de la queue.
14 rayons à la caudale du cyprin faucille.
19 rayons à la nageoire de la queue du cyprin bossu.
19 rayons à la caudale du cyprin commersonnien.
18 rayons à la nageoire de la queue du cyprin sucet.

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX.

Les parties solides de l'intérieur du corps *osseuses*.

SECONDE DIVISION

DE LA SECONDE SOUS-CLASSE,

OU SIXIEME DIVISION DE LA CLASSE ENTIERE.

Poissons qui ont un opercule branchial, sans membrane branchiale.

VINGT-UNIEME ORDRE

DE LA CLASSE ENTIERE DES POISSONS,

OU PREMIER ORDRE

DE LA SECONDE DIVISION DES OSSEUX.

Poissons *apodes*, ou qui n'ont pas de nageoires inférieures entre le museau et l'anus.

DEUX CENT DOUZIEME GENRE.

LES STERNOPTYX.

Le corps et la queue comprimés ; le dessous du corps carené et transparent ; une seule nageoire dorsale.

ESPECE.	CARACTÈRES.
Le sternoptyx hermann.	Un rayon aiguillonné et huit rayons articulés à la nageoire du dos ; treize rayons à celle de l'anus ; la caudale fourchue ; point de ligne latérale.

LE STERNOPTYX HERMANN.

Ce poisson, que nous dédions à feu notre confrere le professeur Hermann, et que ce savant a fait connoître aux naturalistes, a sa surface dénuée d'écailles apparentes, mais argentée ; son dos est d'un brun verdâtre ; ses pectorales, sa caudale et sa cornée sont couleur de succin. Sa longueur ordinaire est à peine d'un décimetre. Une petite bosse paroît derriere la dorsale, dont le premier rayon, dirigé obliquement, immobile et très fort, est non seulement aiguillonné, mais épineux, et

dont la membrane est légèrement dentelée sur le bord. Les opercules sont mous ; le devant du dos présente deux carenes qui divergent vers les narines ; les yeux sont grands ; la langue est épaisse et rude ; les dents sont très petites ; la levre supérieure est courte ; l'inférieure se releve presque perpendiculairement, et montre quatre petites dépressions demi-circulaires : on voit trois enfoncements semblables sous l'ouverture des branchies. Les côtés de la poitrine, qui se réunissent dans la partie inférieure du poisson pour y former une carene transparente, offrent dix ou onze plis.

Le sternoptyx hermann vit dans l'isle de la Jamaïque *.

* 8 rayons à chaque pectorale du sternoptyx hermann.
40 rayons à la nageoire de la queue.

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX.

Les parties solides de l'intérieur du corps osseuses.

TROISIEME DIVISION

DE LA SECONDE SOUS-CLASSE,

OU SEPTIEME DIVISION DE LA CLASSE ENTIERE.

Poissons qui ont une membrane branchiale, sans opercule branchial.

VINGT-CINQUIEME ORDRE[a]

DE LA CLASSE ENTIERE DES POISSONS,

OU PREMIER ORDRE

DE LA TROISIEME DIVISION DES OSSEUX.

Poissons *apodes*, ou qui n'ont pas de nageoires inférieures entre le museau et l'anus.

[a] On ne connoît pas encore de poissons qui appartiennent au vingt-deuxieme, au vingt-troisieme ni au vingt-quatrieme ordres.

DEUX CENT TREIZIEME GENRE.

LES STYLÉPHORES.

Le museau avancé, relevé, et susceptible d'être courbé en arriere par le moyen d'une membrane, au point d'aller toucher la partie antérieure de la tête proprement dite; l'ouverture de la bouche au bout du museau; point de dents; le corps et la queue très alongés et comprimés; la queue terminée par un filament très long.

ESPECE.	CARACTERES.
LE STYLÉPHORE ARGENTÉ.	Les yeux au bout d'un cylindre épais; la couleur générale argentée.

LE STYLÉPHORE ARGENTÉ.

Un individu de cette singuliere espece, dont on doit la description à M. Georges Shaw, a été pris entre Cuba et la Jamaïque, à quatre ou cinq myriametres du rivage, nageant près de la surface de l'eau. Sa longueur totale étoit de plus de sept décimetres; et le filament qui terminoit sa queue avoit plus d'un demi-metre de longueur.

On ne pouvoit distinguer aucune écaille

sur sa surface argentée. On appercevoit sur son dos deux nageoires, dont la premiere partoit de la tête, étoit très longue, et n'étoit séparée de la seconde que par un intervalle très court. Peut-être ces deux nageoires n'étoient-elles que deux portions d'une nageoire unique, altérée et divisée en deux par quelque accident.

Le museau étoit d'un brun très foncé; les nageoires, le long filament, et le cylindre oculaire, offroient des nuances d'un brun clair.

La caudale étoit courte, disposée en éventail, composée de cinq rayons aiguillonnés; l'animal avoit trois paires de branchies.

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX.

Les parties solides de l'intérieur du corps *osseuses*.

TROISIEME DIVISION

DE LA SECONDE SOUS-CLASSE,

OU SEPTIEME DIVISION DE LA CLASSE ENTIERE.

Poissons qui ont une membrane branchiale, sans opercule branchial.

VINGT-HUITIEME ORDRE[a]

DE LA CLASSE ENTIERE DES POISSONS,

OU QUATRIEME ORDRE

DE LA TROISIEME DIVISION DES OSSEUX.

Poissons *abdominaux*, ou qui ont des nageoires inférieures placées sur l'adomen, au-delà des pectorales et en-deçà de la nageoire de l'anus.

---

[a] On ne connoît pas encore de poissons qui appartiennent au vingt-sixieme ni au vingt-septieme ordres.

DEUX CENT QUATORZIEME GENRE.

LES MORMYRES.

Le museau alongé ; l'ouverture de la bouche à l'extrémité du museau ; des dents aux mâchoires ; une seule nageoire dorsale.

ESPECES.	CARACTERES.
1. Le mormyre kannumé.	Soixante-trois rayons à la nageoire du dos ; dix-sept à celle de l'anus ; la caudale fourchue ; le museau pointu et arqué ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en-haut.
2. Le mormyre oxyrhynque.	Le museau pointu et droit ; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en-haut ; la dorsale régnant sur toute la longueur du dos.
3. Le mormyre dendera.	Vingt-six rayons à la nageoire du dos ; quarante-un à celle de l'anus ; la caudale fourchue ; le museau pointu ; les deux mâchoires également avancées ; la dorsale placée au-dessus de l'anale, et un peu plus courte que cette nageoire.
4. Le mormyre salahié.	Le museau obtus ; la mâchoire d'en-bas beaucoup plus avancée que la supérieure ; la dorsale

ESPECES.	CARACTERES.
4. Le mormyre salahié.	placée au-dessus de l'anale, et un peu plus courte que cette nageoire.
5. Le mormyre bébé.	Le museau obtus; les deux mâchoires également avancées; la dorsale placée au-dessus de l'anale, et six fois plus courte que cette nageoire.
6. Le mormyre hersé.	Le museau obtus; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en-bas; la dorsale étendue sur toute la longueur du dos.
7. Le mormyre cyprinoïde.	Vingt-sept rayons à la nageoire du dos; trente-deux à celle de l'anus; la caudale fourchue; le museau obtus; la mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en-bas; la dorsale située au-dessus de l'anale, et égale en longueur à cette nageoire; deux orifices à chaque narine.
8. Le mormyre bané.	Le museau obtus; la mâchoire supérieure beaucoup plus avancée que l'inférieure; la dorsale égale en longueur à la nageoire de l'anus; un seul orifice à chaque narine.
9. Le mormyre hasselquist.	Vingt rayons à la nageoire du dos; dix-neuf à celle de l'anus; la caudale fourchue.

LE MORMYRE KANNUMÉ[1],

LE MORMYRE OXYRHYNQUE,

LE MORMYRE DENDERA, LE MORMYRE SALAHIÉ, LE MORMYRE BÉBÉ, LE MORMYRE HERSÉ, LE MORMYRE CYPRINOÏDE, LE MORMYRE BANÉ, ET LE MORMYRE HASSELQUIST.

Le Nil est la patrie des mormyres. C'est principalement d'après les notes manuscrites que notre collegue le citoyen Geoffroy a bien voulu dans le temps nous envoyer du Caire que nous allons parler de ces poissons curieux, si mal connus encore, et dont les dénominations rappellent tant de prodiges, de monuments, de grands noms, de hauts faits, de siecles, et de gloire.

Et d'abord voici les traits généraux qu'a dessinés le professeur Geoffroy.

Le museau alongé des mormyres a quelques rapports avec celui des quadrupedes fourmiliers. On voit plus d'un rayon à la membrane branchiale, et c'est à ces rayons que sont atta-

[1] *Kachoué ommou bouete*, c'est-à-dire *kachoué mere du baiser*, en Arabie, suivant mon collegue Geoffroy.

chés les muscles destinés à mouvoir la mâchoire inférieure. Quatre branchies sont placées de chaque côté ; une masse de graisse est située au-devant de l'estomac, qu'un muscle épais peut contracter, et d'une partie du canal intestinal, qui, après avoir tourné autour de deux cœcums égaux, courts et roulés sur eux-mêmes, se rend droit à l'anus, toujours garni de deux bandes graisseuses.

Il n'y a qu'un ovaire ou qu'une laite. La vessie natatoire est aussi longue que l'abdomen ; elle présente la forme d'un éllipsoïde très alongé.

Un vaisseau sanguin regne de chaque côté de la colonne vertébrale. Il est renfermé entre deux muscles rouges, dont la longueur égale celle du corps, et dont les contractions, suivant le citoyen Geoffroy, produisent des pulsations dans le vaisseau sanguin.

La queue est très longue, et, au lieu d'être comprimée comme le corps, elle est grosse, renflée, et presque cylindrique, parcequ'elle renferme des glandes, lesquelles filtrent la substance huileuse qui s'écoule le long de la ligne latérale.

Passons aux especes. On n'en comptoit que trois ; nous en compterons neuf, d'après le citoyen Geoffroy.

Le kannumé est blanchâtre. Il a la ligne latérale droite; sa dorsale est très longue, mais très basse.

Le mormyre oxyrhynque est, suivant le citoyen Geoffroy, l'oxyrhynque (*oxyrhynchus*) des anciens auteurs.

Le dendera habite particulièrement dans la partie du Nil qui coule auprès du temple antique, admirable et fameux dont il porte le nom.

C'est auprès de *Salahié* que le citoyen Geoffroy a vu pour la premiere fois le mormyre auquel il a donné le nom de la patrie de cet osseux. Ce naturaliste a trouvé dans le désert un grand nombre d'individus de cette espece. Ces poissons y étoient à sec; ils y avoient été apportés par une inondation, et ils y étoient restés dans un enfoncement dont l'eau s'étoit évaporée.

On peut voir un nombre très considérable de *bébés* dans le voisinage d'un lieu nommé *Bébé* par les habitants de l'Égypte, et où l'on admire encore les ruines imposantes d'un magnifique temple d'Isis.

Le mormyre *hersé* a reçu son nom spécifique des Arabes.

Le nom du *cyprinoïde* indique les rapports de conformation qui le lient avec les cyprins.

Les Arabes ont donné le nom de *bané* à notre huitieme espece de mormyre.

Le citoyen Geoffroy dit dans ses notes qu'il a tout lieu de croire que le mormyre observé par Hasselquist est différent des huit especes que nous venons de rappeler. Nous sommes persuadés de cette diversité d'espece.

Au reste les Arabes désignent tous les mormyres par le nom générique de *kachoué**.

* 15 rayons à chaque pectorale du mormyre kannumé.
6 rayons à chaque ventrale.
20 rayons à la nageoire de la queue.

10 rayons à chaque pectorale du mormyre dendera.
6 rayons à chaque ventrale.
19 rayons à la caudale.

9 rayons à chaque pectorale du mormyre cyprinoïde.
6 rayons à chaque ventrale.
19 rayons à la nageoire de la queue.

10 rayons à chaque pectorale du mormyre hasselquist.
6 rayons à chaque ventrale.
24 rayons à la caudale.

SECONDE SOUS-CLASSE.

POISSONS OSSEUX.

Les parties solides de l'intérieur du corps *osseuses*.

QUATRIEME DIVISION

DE LA SECONDE SOUS-CLASSE,

OU HUITIEME DIVISION DE LA CLASSE ENTIERE.

Poissons qui n'ont ni opercule branchial, ni membrane branchiale.

VINGT-NEUVIEME ORDRE*

DE LA CLASSE ENTIERE DES POISSONS,

OU PREMIER ORDRE

DE LA QUATRIEME DIVISION DES OSSEUX.

Poissons *apodes*, ou qui n'ont pas de nageoires inférieures placées entre la gorge et l'anus.

* On ne connoît pas encore de poissons qui appartiennent au trentieme, au trente-unieme ni au trente-deuxieme ordres, c'est-à-dire au second, au troisieme ni au quatrieme ordres de la huitieme et derniere division des animaux dont nous écrivons l'histoire.

DEUX CENT QUINZIEME GENRE.

LES MURÉNOPHIS.

Point de nageoires pectorales ; une ouverture branchiale de chaque côté du poisson ; le corps et la queue presque cylindriques ; la dorsale et l'anale réunies à la nageoire de la queue.

ESPECES.	CARACTERES.
1. LA MURÉNOPHIS HÉLENE.	La dorsale commençant à une distance des ouvertures branchiales égale, ou à-peu-près, à celle qui sépare ces orifices du bout du museau ; les deux mâchoires garnies de dents aiguës et éloignées l'une de l'autre; des dents au palais ; le corps et la queue parsemés de taches irrégulieres, grandes, et accompagnées ou chargées de taches plus petites.
2. LA MURÉNOPHIS ÉCHIDNE.	La tête petite et déprimée; la nuque très grosse; la couleur générale variée de noir et de brun.
3. LA MURÉNOPHIS COLUBRINE.	Le museau pointu ; les yeux très petits ; les deux mâchoires également ou presque également avancées ; la nageoire dorsale très basse et commençant à la nuque; quinze bandes transversales dont chacune forme un cercle autour du poisson.

ESPECES.	CARACTERES.
4. LA MURÉNOPHIS NOIRATRE.	La tête aplatie; les mâchoires alongées ; le museau arrondi ; la mâchoire inférieure plus avancée que celle d'en-haut; les dents de la mâchoire supérieure et celles de l'extrémité de la mâchoire d'en-bas plus grosses que les autres ; une rangée de dents de chaque côté du palais ; la couleur générale noirâtre.
5. LA MURÉNOPHIS CHAÎNETTE.	La tête et l'ouverture de la bouche petites ; les deux mâchoires garnies de dents petites, pointues et très serrées ; le palais et la langue lisses ; la ligne latérale peu distincte ; l'origine de la dorsale plus éloignée des ouvertures branchiales que celles-ci du bout du museau ; des taches en forme de chaînons.
6. LA MURÉNOPHIS RÉTICULAIRE.	La tête et l'ouverture de la bouche petites ; chaque mâchoire garnie d'une rangée de dents pointues et écartées l'une de l'autre ; les dents de devant plus longues que les autres ; le palais et la langue lisses; la nageoire dorsale commençant à la nuque ; des taches réticulaires.
7. LA MURÉNOPHIS AFRICAINE.	L'orifice de la bouche grand ; les deux mâchoires armées de dents fortes et recourbées en arriere ; les dents de devant plus grandes que les autres ; la langue lisse ;

ESPECES.	CARACTERES.
7. La murénophis africaine.	le palais garni de grandes dents; la dorsale commençant à la nuque ; le corps et la queue marbrés.
8. La murénophis panthérine.	L'ouverture des branchies à une distance de la tête égale à la longueur de cette derniere partie; l'origine de la nageoire dorsale aussi éloignée des orifices des branchies que ces orifices le sont de la tête; la couleur générale jaunâtre ; la partie supérieure du poisson parsemée de taches petites, noires, et réunies de maniere à former des cercles plus ou moins entiers et plus ou moins réguliers.
9. La murénophis étoilée.	La dorsale très basse et commençant très près de la nuque ; les deux mâchoires garnies de dents aiguës et clair-semées; deux rangées de dents semblables de chaque côté du palais ; deux séries longitudinales de taches en forme d'étoiles irrégulieres de chaque côté de l'animal.
10. La murénophis ondulée.	La tête grosse ; le museau avancé et menu ; les yeux très près de l'extrémité du museau ; des dents très petites et très clair-semées aux deux mâchoires ; la dorsale haute et commençant à la nuque ; la surface de cette nageoire et

ESPECES.	CARACTERES.
10. LA MURÉNOPHIS ONDULÉE.	celle du corps et de la queue variées par des bandes transversales, étroites, réunies plusieurs ensemble, et ondulées.
11. LA MURÉNOPHIS GRISE.	Le museau arrondi ; la mâchoire supérieure plus épaisse et un peu plus avancée que celle d'en-bas ; l'une et l'autre garnies d'un rang de dents recourbées, et séparées dans la partie antérieure de la bouche ; une dent droite et plus grosse que les autres à l'angle antérieur du palais ; la dorsale commençant au-dessus des orifices des branchies ou à-peu-près ; l'anus plus près de la tête que de la caudale ; la couleur générale variée de brun et de blanchâtre par de très petits traits.
12. LA MURÉNOPHIS HAUY.	Les dents fortes et un peu recourbées ; la dorsale commençant à une distance des orifices des branchies égale à celle qui sépare ces orifices de la tête ; l'anale extrêmement courte ; la longueur de cette nageoire égale au plus à la distance des ouvertures branchiales au bout du museau ; un très grand nombre de petites taches sur la surface du poisson.

LA MURÉNOPHIS HÉLENE[1].

CETTE murénophis est la *murene* des anciens. Son histoire est liée avec celle des derniers temps de ce peuple politique et guerrier qui, après avoir étonné et subjugué le monde, perdit l'empire avec ses vertus, et fut précipité par la corruption dans l'abyme creusé par la tyrannie la plus avilissante. Mais avant de voir ce que l'homme a fait de cette espece, voyons ce qu'elle tient de la nature.

Dénuée de pectorales et de nageoires du ventre; ayant sa dorsale, sa caudale et sa nageoire de l'anus non seulement très basses, mais recouvertes d'une peau épaisse qui empêche d'en distinguer les rayons et la forme; semblable aux serpents par sa conformation presque cylindrique, ainsi que par ses proportions déliées; douée d'une grande souplesse et d'une grande force, flexible dans ses parties, agile dans ses mouvements, elle nage comme la couleuvre rampe; elle ondule dans

[1] *Serpent de mer*; *sminaria*, par les Grecs modernes; *morena*, en Italie; *mourene*, en Allemagne; *murane*, en Angleterre.

l'eau comme ce reptile sur la terre, elle change de place par les contours sinueux qu'elle se donne; et tendant et débandant avec énergie les ressorts produits par les diverses portions de sa queue ou de son corps, qu'elle plie, rapproche, déplie, étend en un clin-d'œil, elle monte, descend, recule, avance, se roule et s'échappe avec la rapidité de l'éclair.

Aristote et Pline ont même prétendu, et l'opinion de ces grands hommes est assez vraisemblable, que la murénophis pouvoit, comme l'anguille et comme les serpents, ramper pendant quelques moments sur la terre seche, et s'éloigner à quelque distance de son séjour habituel.

Tant de rapports avec les vrais reptiles nous ont engagés à joindre le nom d'*ophis*, qui veut dire *serpent*, à celui de *murene*, pour en faire le nom composé de *murénophis*, lorsque nous avons voulu séparer de l'anguille et de quelques autres osseux auxquels nous avons laissé la dénomination simple de *murene*, les poissons dont nous allons nous occuper.

Les murénophis établissent donc des liens assez étroits entre la classe des poissons et celle des reptiles. Nous terminons donc l'examen de cette grande classe de poissons comme

nous l'avons commencé, c'est-à-dire en ayant sous nos yeux des animaux qui ont de très grands rapports avec les serpents : les murénophis, placées à la fin de la longue chaîne qui rassemble tous les poissons, comme les pétromyzons à son origine, rapprochent avec ces derniers les deux extrémités de cette immense réunion, et après avoir clos, pour ainsi dire, le cercle, le rattache de nouveau aux véritables reptiles.

Les dents de la murénophis hélene étant fortes, nombreuses, et pointues ou recourbées, sa morsure a été souvent assez dangereuse pour qu'on ait cru que ce poisson étoit venimeux.

Chacune de ces deux narines a deux orifices. L'ouverture antérieure est placée au bout d'un petit tube voisin de l'extrémité du museau; et comme ce tube flexible ressemble à un barbillon très court, on a écrit que l'hélene avoit deux petits barbillons vers le bout de la mâchoire supérieure. Une conformation semblable peut être observée dans presque toutes les especes du genre que nous décrivons.

L'orifice des branchies est étroit, et situé presque horizontalement.

Une humeur visqueuse et très abondante

enduit la peau, et donne à l'animal la faculté de glisser facilement au milieu des obstacles, et de n'être retenu qu'avec beaucoup de peine.

Les femelles ont des couleurs plus variées que les mâles ; leurs nuances ne sont pas toujours les mêmes, mais ordinairement leur museau est noirâtre. Un brun rougeâtre et tacheté de jaune distingue le dessus de la tête; la partie supérieure du corps et de la queue offre une teinte d'un brun également rougeâtre, et d'autant plus foncée qu'elle est plus près de la caudale ; des points noirs et des taches jaunes, larges, et pointillées ou mouchetées de rougeâtre, sont distribuées sur ce fond brun; la partie inférieure et les côtés de ces mêmes femelles sont d'une couleur fauve, relevée par de petites raies et par des taches brunes.

Telles sont les couleurs que le savant et zélé observateur Sonnini a vues sur les hélenes femelles pendant son voyage en Grece, où il a pu en examiner un très grand nombre de vivantes[a].

La livrée des mâles differe de celle que nous venons d'indiquer en ce que les taches sont

[a] *Voyage en Grece et en Turquie, par C. S. Sonnini, etc.* tome 1, page 190 et suiv.

très clair-semées sur leur surface, pendant que le corps et la queue des femelles en sont presque entièrement couverts[a].

Sur quelques individus femelles ou mâles le fond de la couleur est verd ou blanchâtre au lieu d'être fauve ou d'un rougeâtre brun.

Lorsque les murénophis hélene ont atteint une longueur d'un metre leur plus grand diametre n'égale pas tout-à-fait le douzieme de leur longueur.

Leur chair est grasse, blanche, très délicate; et sans les arrêtes courtes et recourbées dont elle est remplie, elle seroit très agréable à manger.

Suivant le citoyen Sonnini les hélenes ont l'estomac assez grand, gris, et tacheté de noirâtre vers son origine; un foie long et d'un rouge jaunâtre; une vessie natatoire petite, ovale, jaune en-dehors, blanche en-dedans, et formée par une membrane très épaisse.

Le même naturaliste nous apprend que les œufs de ces murénophis sont elliptiques et jaunes.

Ces œufs sont fécondés, comme ceux des raies, des squales et d'autres poissons, par l'effet d'une réunion intime du mâle et de la

---

[a] *Bellon*, *de Aquatilibus*, lib. 1, cap. 12.

femelle, qui pendant leur accouplement, semblable à celui des couleuvres, entrelacent leurs queues et leurs corps déliés. Le témoignage du citoyen Sonnini confirme à cet égard l'opinion d'Aristote et de Pline ; et c'est cette conformité entre l'accouplement des couleuvres et celui des hélenes qui a fait croire à tant de naturalistes, et persuade encore aux Grecs modernes, que les serpents s'accouplent avec ces murénophis qui leur ressemblent par un si grand nombre de traits extérieurs.

Les œufs des hélenes étant fécondés dans le ventre même de la mere, on doit regarder comme possible, et même comme très probable, que dans beaucoup de circonstances ces œufs éclosent dans le corps de la femelle; et dès-lors les murénophis hélenes devroient être comptées parmi les poissons *ovovipares*[a].

Ces apodes vivent non seulement dans l'eau salée, mais encore dans l'eau douce. On les trouve dans les mers chaudes ou tempérées de l'Europe et de l'Amérique, particulièrement dans la Méditerranée, et sur-tout près des côtes de la Sardaigne. Ils se retirent au fond de l'eau pendant que l'hiver regne.

Dans toutes les saisons ils aiment à se loger

---

[a] Voyez l'article du *blennie ovovipare*, etc.

dans les creux des rochers. Quand le printemps commence ils fréquentent les rivages.

Ils dévorent une grande quantité de cancres et de poissons. Ils recherchent avec avidité les polypes. Rondelet raconte que le polype le plus grand et le plus fort fuit l'approche de la murénophis hélene; que cependant, lorsqu'il ne peut éviter son attaque, il s'efforce de la retenir au milieu des replis tortueux de ses bras longs et nombreux, de la serrer, de la comprimer, de l'étouffer; mais qu'elle glisse comme une colonne fluide, échappe à ses étreintes, et le déchire avec ses dents aiguës.

Les hélenes sont d'ailleurs si voraces, que lorsqu'elles manquent de nourriture elles rongent la queue les unes des autres. Elles ne meurent pas pour avoir perdu une partie considérable de leur queue, non plus que lorsqu'elles sont long-temps hors de l'eau, dont elles peuvent se passer pendant quelques jours, si la sécheresse de l'atmosphere n'est pas trop grande, ou si le froid n'est pas trop violent; mais on a remarqué que pendant l'hiver elles sont sujettes à des maladies. Plusieurs de ces murénophis ont présenté pendant cette saison des vessies jaunâtres de diverses formes, et dont chacune contenoit un ver, sur la tunique externe de l'estomac, sur la surface extérieure

du canal intestinal, sur le foie, ou sur les muscles du ventre, entre les arêtes, dans la tunique extérieure de l'ovaire, et dans l'intervalle qui sépare les deux tuniques de la vessie urinaire.

On pêche la murénophis hélene avec des nasses et avec des lignes de fond; mais son instinct la fait souvent échapper à la ruse. Lorsqu'elle a mordu à l'hameçon, elle l'avale pour pouvoir couper la ligne avec ses dents, ou bien elle se renverse et se roule sur cette ligne qui cede quelquefois à ses efforts. La renferme-t-on dans un filet? elle sait choisir les mailles dans l'intervalle desquelles son corps glissant peut en quelque sorte s'écouler.

Les Romains, voisins de ces temps où la république expiroit opprimée par une ambition orgueilleuse, étouffée par une cupidité insatiable, et ensanglantée par une horrible tyrannie, recherchoient avec beaucoup de soin la murénophis hélene : elle servoit et le caprice, et le luxe, et la cruauté. Ils construisirent à grands frais des réservoirs situés sur le bord ou très près de la mer, et y éleverent des hélenes. Columelle, qui savoit combien la culture des poissons étoit utile à la chose publique, exposa, dans son fameux ouvrage sur l'agri-

culture, l'art de construire ces réservoirs, et d'y pratiquer des grottes tortueuses où les hélenes pussent trouver des abris. Mais ce qu'il fit pour la prospérité de son pays et pour les progrès de l'économie publique avoit été fait avant lui pour les besoins du luxe et le goût des riches habitants de Rome. Les murénophis hélenes étoient si multipliées du temps de César, que lors d'un de ses triomphes il en donna six mille à ses amis; et on étoit parvenu à les apprivoiser au point que M. Licinius Crassus en nourrissoit qui venoient à sa voix, et s'élançoient vers lui pour recevoir l'aliment qu'il leur présentoit.

La mode et l'art de la parure avoient trouvé dans les formes de ces poissons des modeles pour des pendants d'oreille et d'autres ornements des belles Romaines[a]. Le prix qu'on attachoit à la possession de ces animaux avoit même fait naître une sorte d'affection si vive, que ce Crassus que nous venons de citer, et, ce qui est plus étonnant, Quintus Hortensius, duquel Cicéron a écrit qu'il avoit été un orateur excellent, un bon citoyen, et un sage

---

[a] Voyez l'article de la *murene anguille*, relativement aux bracelets des Romaines, etc.

sénateur, ont pleuré la perte de murénophis mortes dans leurs viviers.

Cela n'est que ridicule; mais ce qui est horrible, et ce qui peint les effets épouvantables de l'excès de la corruption des mœurs, c'est qu'un Pollio, qu'il ne faut pas confondre avec un orateur célebre du même nom, engraissoit ses murénophis hélenes avec la chair et le sang des esclaves qu'il condamnoit à périr; que recevant Auguste chez lui, il ordonna qu'on jetât dans la funeste piscine un esclave qui venoit de casser involontairement un plat précieux; et que l'empereur, révolté de cette atroce barbarie, n'osa cependant punir ce monstre qu'en donnant la liberté à l'esclave, et en faisant casser tous les vases de prix que Pollio avoit ramassés. La plume tombe des mains après avoir tracé le nom de cet exécrable Pollio.



1 MURÉNOPHIS Colubrine.
2. MURÉNOPHIS Ondulée.
3. Variété de la MURÉNOPHIS Grise.
4 GYMNOMURÈNE Cerclée.

J. Pauquet S.

LA MURÉNOPHIS ÉCHIDNE,

LA MURÉNOPHIS COLUBRINE[1],

LA MURÉNOPHIS NOIRATRE, LA MURÉNOPHIS CHAINETTE, LA MURÉNOPHIS RÉTICULAIRE, LA MURÉNOPHIS AFRICAINE, LA MURÉNOPHIS PANTHÉRINE, LA MURÉNOPHIS ÉTOILÉE[2], LA MURÉNOPHIS ONDULÉE, ET LA MURÉNOPHIS GRISE[3].

L'ÉCHIDNE, que les compagnons de l'illustre Cook ont vue dans l'isle de Palmerston, a près de deux metres de longueur ; ses yeux sont petits, mais très vifs ; l'ouverture de sa bouche est très grande ; plusieurs dents hérissent ses mâchoires ; sa chair est très agréable au goût ; mais les navigateurs anglais n'ont vu cet animal qu'avec une sorte d'horreur à cause

---

[1] Conger fasciis brunneis et pallidè fuscis transversis, alternatis. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[2] Conger ex albido lutescens, ocellis atro-purpureis flexuosè radiatis, maculosus pectore apterygio. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[3] Conger griseus, fusco varius, infimo ventre albus, lateribus apterygiis. *Commmerson, manuscrits déja cités.*

de sa ressemblance avec un serpent dangereux.

Commerson a rencontré la colubrine au milieu des rochers détachés du rivage qui environnent la Nouvelle-Bretagne et les isles voisines. On la trouve aussi auprès des côtes d'Amboine.

On a comparé la grandeur de cette murénophis à celle de l'anguille. Les trente zones qui l'entourent sont alternativement d'un brun noirâtre et d'un brun mêlé de blanc; le dessus de la tête est d'un verd jaunâtre; les iris sont couleur d'or. Les écailles qui revêtent la peau sont très difficiles à distinguer. Il n'y a pas de véritable ligne latérale. L'anus est beaucoup plus près de la tête que de la nageoire de la queue. La chair de ce poisson fournit un aliment délicat; mais la forme aiguë de ses dents rend sa morsure dangereuse.

Le noirâtre vit dans l'Amérique méridionale, ainsi que la réticulaire, dont Surinam est la patrie. Cette derniere murénophis a les yeux petits; l'iris blanc et fort étroit; les flancs un peu comprimés; l'anus plus voisin de la caudale que de la tête; la couleur générale brune, et les taches blanches.

Remarquez dans la réticulaire, que l'on pêche auprès de Tranquebar, la position des

yeux très près de la levre supérieure; la situation de l'anus à une distance un peu plus grande de la tête que de la caudale ; la blancheur de l'iris, qui est très étroit ; celle de la couleur générale ; les petites bandes brunes du dos et du ventre; les nuances brunâtres et les taches jaunes de la dorsale.

L'africaine séjourne au milieu des écueils de la côte de Guinée. Son œil est grand et ovale; son iris bleu; sa couleur générale brune; son corps comprimé; son anus situé au milieu de sa longueur totale; la peau qui revêt les nageoires très épaisse, comme dans presque toutes les murénophis.

La panthérine a les yeux gros et voilés par une membrane transparente, ainsi que presque tous les poissons de son genre ; ses deux mâchoires sont à-peu-près également avancées. Nous avons vu dans la collection hollandaise cédée à la France un individu de cette espece encore inconnue des naturalistes, et dont nous avons choisi le nom spécifique de maniere à indiquer la ressemblance de la distribution et du ton de ses teintes avec ceux de la robe de la panthere.

L'étoilée n'est pas plus connue que la panthérine. On l'a pêchée au milieu des rochers de la Nouvelle-Bretagne, sous les yeux de

Commerson, qui en a laissé une très bonne description dans ses manuscrits.

La longueur de cette murénophis est d'un demi-metre. Sa couleur générale paroît d'un jaune mêlé de blanc; le dessus du museau est bleuâtre; les taches étoilées sont d'un pourpre tirant sur le noir; la série supérieure de ces taches étoilées en renferme ordinairement vingt, et l'inférieure vingt-une; l'iris est doré. Une liqueur épaisse humecte les téguments; la mâchoire supérieure est un peu plus avancée que celle d'en-bas; on voit l'anus situé vers le milieu de la longueur totale. On doit rechercher l'étoilée à cause de la bonté de sa chair, mais avec précaution, parceque ses dents aiguës peuvent faire des blessures fâcheuses.

L'ondulée a été observée par Commerson, qui en a laissé un dessin. La description de cette espece n'a pas encore été publiée. Son anus est situé plus près de la tête que de la caudale.

La grise aime les mêmes eaux que l'étoilée et la colubrine. On en devra la connoissance à Commerson, dont les manuscrits en contiennent une description étendue. Cette murénophis a la grandeur de l'anguille; l'iris doré, avec des points bruns; la peau dénuée

d'écailles facilement visibles ; la langue très difficile à distinguer. Commerson a écrit que l'effet de la morsure de ce poisson étoit semblable à celui d'un rasoir.

LA MURÉNOPHIS HAÜY.

Nous dédions cette espece, qui n'a pas encore été décrite, à notre célebre collegue, confrere et ami, le citoyen Haüy, membre de l'Institut national, et professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle. Non seulement l'Europe savante rend hommage dans ce savant illustre au physicien du premier ordre, au créateur de la crystallographie, à l'auteur du bel ouvrage qui répand une lumiere si vive sur la science des minéraux ; mais encore elle sait, malgré la modestie de ce grand naturaliste, que c'est à lui qu'elle doit une très grande partie du travail ichthyologique dont l'Encyclopédie méthodique a été enrichie.

La couleur générale de la *murénophis haüy* est d'un jaune doré, mêlé de teintes blanches ou argentines. A la place de la ligne latérale on voit une raie longitudinale rouge. Les

taches dont la surface du poisson est parsemée sont d'un brun jaunâtre plus ou moins foncé; les nageoires présentent les mêmes nuances que ces taches. L'ouverture branchiale, située beaucoup plus vers le bas que vers le haut de l'animal, lie les murénophis avec les *sphagebranches*, dont nous allons bientôt nous occuper.

Le citoyen Noël de Rouen a vu, dans la collection d'un de ses amis, un individu de l'espece que nous faisons connoître, et a bien voulu nous en envoyer un dessin.

DEUX CENT SEIZIEME GENRE.

LES GYMNOMURENES.

Point de nageoires pectorales ; une ouverture branchiale sur chaque côté du poisson; le corps et la queue presque cylindriques ; point de nageoire du dos ni de nageoire de l'anus, ou ces deux nageoires si basses et si enveloppées dans une peau épaisse qu'on ne peut reconnoître leur présence que par la dissection.

ESPECES.	CARACTERES.
1. La gymnomurene cerclée.	L'anus beaucoup plus près du bout de la queue que de la tête ; la couleur générale brune ; soixante (ou environ) bandes transversales, blanches, très étroites, et formant presque toutes une zone autour du poisson.
2. La gymnomurene marbrée.	L'anus plus près de la tête que du bout de la queue ; la caudale très courte ; le corps et la queue marbrés de brun et de blanc.

LA GYMNOMURENE CERCLÉE[1],

ET

LA GYMNOMURENE MARBRÉE[2].

La description de ces poissons n'a pas encore été publiée. Ils ont été observés par Commerson auprès des rivages de la Nouvelle-Bretagne. Nous les avons séparés des murénophis, parcequ'ils manquent de nageoire dorsale et de nageoire de l'anus, ou n'ont qu'une anale et une dorsale très difficiles à distinguer[a]. Ces traits de conformation les placent à une distance des serpents encore plus petite que celle qui sépare ces reptiles des murénophis.

---

[1] Conger brunneus, zonis transversalibus albis, utrinque circiter sexaginta; pinnis dorsi et ani dubiis, pectoralibus nullis, ano caudæ multoties propiori quàm capiti. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[2] Conger brunneus albo-marmoratus, pinnis pectoralibus, dorsi et ani nullis. *Commerson, manuscrits déja cités.*

[a] Le mot γυμνως, qui, en grec, signifie *nu*, désigne la *nudité* du dos et du dessous de la queue, c'est-à-dire le défaut d'anale et de dorsale, ou la petitesse de la dorsale et de la nageoire de l'anus.

La longueur de la cerclée est d'un metre ou environ. Outre les zones dont nous avons parlé dans la table générique, quelques bandes tranvsersales plus ou moins longues, irrégulieres et interrompues, paroissent sur les côtés de l'animal. La tête présente plusieurs petites raies irrégulieres et blanches. Le corps et la queue sont un peu comprimés. La mâchoire d'en-haut est un peu plus avancée que celle d'en-bas : des dents molaires garnissent le disque formé par chaque mâchoire. Les narines ont chacune deux orifices; et il paroît que l'orifice antérieur est placé au bout d'un petit tube noir à son extrémité et qui ressemble à un barbillon. Les arcs de cercle qui soutiennent les branchies sont entièrement lisses. On ne voit pas de véritable ligne latérale. On ne peut s'assurer de l'existence de la dorsale et de l'anale, ni reconnoître les rayons qui les composent, qu'après avoir enlevé la peau qui les recouvre.

Lors de la basse mer on trouve souvent les *cerclées* sous de grosses pierres ou des blocs de rocher, qu'on retourne pour découvrir ces gymnomurenes laissées à sec. On tue alors ces osseux à coups de bâton; mais on ne les saisit qu'avec précaution, pour éviter les douleurs aiguës que peut causer leur morsure.

Les *marbrées* ont des dimensions très peu différentes de celles des *cerclées*. On les voit souvent cachées à demi sous des roches peu submergées, levant leur tête au-dessus de l'eau dans l'attente de leur proie, la lançant, pour ainsi dire, avec rapidité contre leurs victimes, et les mordant avec force et même acharnement.

Elles peuvent d'autant plus déchirer ce qu'elles saisissent, qu'indépendamment d'une rangée de dents très aiguës qui garnit chaque mâchoire, des dents semblables hérissent le palais.

Le museau est alongé; les joues sont comme gonflées, ainsi que le derriere des yeux. La mâchoire d'en-bas est un peu moins avancée que celle d'en-haut.

Nous croyons que l'orifice antérieur de chaque narine est placé au bout d'un petit tuyau, que l'on peut comparer à un barbillon, et qui s'éleve vers le bout du museau.

Il n'y a pas de ligne latérale.

L'iris est doré.

On ne peut découvrir aucune nageoire, excepté à l'extrémité de la queue, où l'on apperçoit sur le bord un rudiment de caudale.

La peau, dénuée d'écailles facilement visibles, est enduite d'une humeur très visqueuse.

DEUX CENT DIX-SEPTIEME GENRE.

LES MURÉNOBLENNES.

Point de nageoires pectorales ; point d'apparence d'autres nageoires ; le corps et la queue presque cylindriques ; la surface de l'animal répandant en très grande abondance une humeur laiteuse et gluante.

ESPECE.	CARACTERES.
LA MURÉNOBLENNE OLIVATRE.	La couleur générale olivâtre et sans taches ; le ventre blanchâtre.

LA MURÉNOBLENNE[1] OLIVATRE[2].

COMMERSON a vu dans le détroit de Magellan ce poisson, que les naturalistes ne connoissent pas encore, et qui semble organisé de maniere à répandre avec plus d'abondance que tout autre une matiere visqueuse. Cette faculté et

[1] Βλεννα, en grec, signifie *mucosité*.

[2] Conger olivaceo - virens, immaculatus, lac et gluten plurimum fundens. *Commerson*, *manuscrits déja cités*.

sa conformation extérieure nous ont obligé à l'inscrire dans un genre particulier.

Il parvient à la longueur d'un demi-metre. Son diametre est alors le dix-huitieme ou à-peu-près de sa longueur totale.

La matiere huileuse et gluante qui suinte de ses pores paroît inépuisable: Commerson dit qu'elle donnoit même aux matelots une très grande répugnance pour la murénoblenne olivâtre, et qu'elle devoit former une si grande partie du volume de ce singulier poisson, que lorsqu'on avoit mis dans de l'alcohol un individu de cette espece, et qu'on l'y avoit laissé pendant deux mois, on trouvoit ce même individu réduit presque en entier en une masse muqueuse, huileuse et gluante.

DEUX CENT DIX-HUITIEME GENRE.

LES SPHAGEBRANCHES.

Point de nageoires pectorales ni d'autres nageoires; les deux ouvertures branchiales sous la gorge; le corps et la queue presque cylindriques.

ESPECE.	CARACTERES.
LE SPHAGEBRANCHE MUSEAU-POINTU.	Le museau terminé en pointe; la mâchoire supérieure beaucoup plus avancée que celle d'en-bas.

LE SPHAGEBRANCHE MUSEAU-POINTU [1].

BLOCH a reçu dans le temps des Indes orientales un individu de cette espece. L'anus de ce poisson étoit placé vers le milieu de sa longueur totale; sept petites dents garnissoient les mâchoires; quatre branchies étoient situées de chaque côté de l'animal. On ne pouvoit distinguer aucune écaille sur la peau.

[1] *Collibranche; doppelte kalskieme*, en allemand; *double-chin-gilt*, en anglais.

DEUX CENT DIX-NEUVIEME GENRE.

LES UNIBRANCHAPERTURES.

Point de nageoires pectorales ; le corps et la queue serpentiformes; une seule ouverture branchiale, et cet orifice situé sous la gorge; la dorsale et l'anale basses et réunies à la nageoire de la queue.

ESPECES.	CARACTERES.
1. L'UNIBRANCHAPERTURE MARBRÉE.	La tête plus grosse que le corps; le dessus de la tête convexe; le museau arrondi; les deux mâchoires presque égales, et garnies de plusieurs dents petites et coniques; le palais et la langue lisses; le corps et la queue marbrés.
2. L'UNIBRANCHAPERTURE IMMACULÉE.	La tête plus grosse que le corps; le dessus de la tête convexe; le museau pointu; les deux mâchoires presque égales; le corps et la queue sans taches.
3. L'UNIBRANCHAPERTURE CENDRÉE.	La tête petite; le museau pointu; les machoires garnies de dents; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure; la dorsale ne commençant qu'au-delà du milieu de la longueur du tronc; les nageoires adipeuses; toute la surface du poisson d'un gris cendré.

ESPECES.	CARACTERES.
4. L'unibranchaperture rayée.	La tête grosse ; le museau avancé et pointu ; les deux mâchoires garnies de plusieurs rangs de dents très petites et crochues ; la dorsale, la caudale et l'anale très courtes et adipeuses ; le dessous du corps et de la queue tacheté ; une raie noirâtre étendue sur le dos depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la dorsale.
5. L'unibranchaperture lisse.	La tête grosse ; le museau court, aplati et arrondi ; la mâchoire supérieure plus large et plus avancée que celle d'en-bas ; les yeux très petits, et situés très près du bout du museau ; la dorsale commençant aux trois quarts ou environ de la longueur totale ; l'anus trois fois plus éloigné de la gorge que du bout de la queue ; la dorsale, l'anale et la caudale très difficiles à distinguer et adipeuses ; des plis transversaux sous la gorge.

L'UNIBRANCHAPERTURE MARBRÉE[1],

L'UNIBRANCHAPERTURE IMMACULÉE,

L'UNIBRANCHAPERTURE CENDRÉE, L'UNIBRANCHAPERTURE RAYÉE, ET L'UNIBRANCHAPERTURE LISSE.

DANS les eaux douces et bourbeuses de Surinam se trouve la marbrée, dont la chair est grasse, mais quelquefois imprégnée d'un goût et d'une odeur de vase; elle est vorace, et se nourrit de petits animaux. Ses levres sont charnues; chaque narine n'a qu'un orifice. Les yeux sont bleus; le dos est d'un olivâtre foncé; le ventre et les côtés sont d'un verd jaunâtre; les taches, qui font paroître l'animal comme marbré, présentent des nuances violettes. La peau est épaisse et lâche; la ligne latérale droite; l'anus deux fois plus près de l'extrémité de la queue que de la gorge; l'estomac alongé, et la membrane de cet organe mince.

L'unibranchaperture immaculée vit dans

[1] *Surinamische halskieme*, en allemand.

les eaux de Surinam et de Tranquebar. Sa peau est moins lâche que celle de la marbrée; son corps est charnu.

La cendrée n'a pas de taches. Sa longueur est de plus de vingt centimetres ; l'ouverture de la bouche médiocre; l'œil très petit; la peau dénuée d'écailles facilement visibles. Cette unibranchaperture a été pêchée dans les eaux de la Guinée.

Le citoyen Leblond nous a envoyé de Cayenne un individu qui appartenoit à une espece d'unibranchaperture encore inconnue des naturalistes, ainsi que la lisse, dont nous allons parler.

Cette espece, que nous avons nommée la rayée, a les yeux très petits et placés vers le milieu de la longueur des mâchoires; on voit dans l'intérieur de la bouche, et dans l'angle antérieur de chaque mâchoire, un groupe de dents crochues et très petites; l'ouverture branchiale est ovale, longitudinale et petite; on n'apperçoit pas de taches sur la partie supérieure du poisson. La rayée parvient à la longueur de deux tiers de metre. L'anus est situé aux trois quarts de la longueur totale.

La lisse a la ligne latérale droite; l'orifice branchial assez grand, un peu triangulaire

et alongé; l'anale très courte; la peau très lisse et sans aucune apparence d'écailles; la couleur générale sans tache, et sans aucune bande ni raie.

Nous avons fait dessiner un bel individu de cette espece, que nous avons trouvé dans la collection cédée à la France par la république batave.

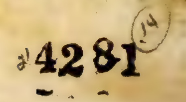
FIN DU TOME TREIZIEME.

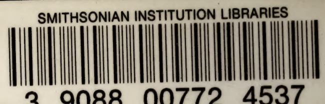
TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.




SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00772 4537